

Adema - PASJ : Enfin le bilan de 10 ans de pouvoir

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 13 JUN 2022

1116

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Nouvelle Constitution

Le top départ!



5^{eme} audience publique de la CVJR : Promouvoir la reconnaissance nationale des victimes



Sénégal -Législatives du 31 Juillet 2022 : Des lendemains incertains



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

12 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

508

Nouveaux cas confirmés

03

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

03 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
86 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 125

Guéris

30 276

Décès

735

dont 36 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.18



P.25



/ Une /



Nouvelle Constitution : Le top départ !

P.5

/ Brèves /



Assemblée générale extraordinaire élective de l'ASSEP : Ousmane Dao élu
Mali : Les autorités créent une commission pour rédiger une nouvelle constitution
Mali : Au moins 5 douaniers et civils tués dans une "attaque terroriste" (sources militaire, locale)
Mali : Türkiye prête à fournir le marché malien à hauteur de 500 millions de dollars

P.13

P.13

P.14

P.14

/ Actualité /



Conférence internationale de l'OIT à Genève : Discours du Ministre Bakary DOUMBIA
Actus APEJ depuis Genève : L'immersion à l'Office pour l'orientation et la formation professionnelle et continue
Projet champion de l'environnement : Magnamabougou Dianéguela démarre les activités
Traité de Commerce des Armes (TCA) : La presse édifiée par le SPLPALPC
Nuit de l'UJRM : Des récompenses pour les meilleurs journalistes et patrons de presse

P.17

P.18

P.20

P.21

P.22

/ Politique /



Adema - PASJ : Enfin le bilan de 10 ans de pouvoir
Mali : Existe-t-il un système politique adapté après les trois coups d'État de 2012, 2020 et 2021 ?
5eme audience publique de la CVJR : Promouvoir la reconnaissance nationale des victimes
Projet de loi électorale : L'ancien ministre Seydou Traoré réagit à la sortie de Kassoum Tapo dans l'émission Grands Dossiers de Ras Bath

P.24

P.25

P.27

P.28

/ Culture & société /



Journées Culturelles de Tombouctou : L'Algérie invité d'honneur
Master Soumy : « La main de Dieu » bientôt dans les bacs

P.29

P.30

/ International /



Sénégal -Législatives du 31 Juillet 2022 : Des lendemains incertains
Le risque de stagflation augmente dans un contexte de net ralentissement de la croissance : La guerre en Ukraine entraîne une hausse de l'inflation et un resserrement des conditions financières

P.31

P.32

/ Sport /



Soudan du Sud-Mali : Des Aigles renversants

P.36

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Karamako B. KEITA

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Nouvelle Constitution

Le top départ !

A tort ou à raison, certains imputent à la Constitution du 25 février 1992, tous les errements de la vie publique du Mali depuis 1992. Entre les critiques portant sur le mimétisme constitutionnel de ses inspireurs et rédacteurs et l'absence de référence à nos valeurs ancestrales, les moins qualifiés se sont autoproclamés experts ex-constitution avec des postures contre-productives qui exonèrent les mauvais comportements de certains acteurs politiques et les profiteurs de la mauvaise gouvernance politique de toute responsabilité dans la descente aux enfers de notre pays. Mais une constante demeure : la volonté unanime des maliens de revisiter une Constitution vieille de trente années et qui a, par conséquent besoin d'être dépoluée et d'être adaptée aux réa-

lités nouvelles du Mali.

Avec le décret du 10 juin 2022 portant création, mission et fonctionnement de la commission de rédaction de la nouvelle constitution, le président de la Transition, Colonel Assimi Goita a mis un terme à un premier débat : réviser la Constitution ou adopter une nouvelle qui instituera donc la 4^{ème} République. La Commission mise en place est placée sous l'autorité directe du président de la Transition lui-même qui en nommera tous les membres soit un président, un rapporteur général et son adjoint, des experts au nombre imprécisé et un personnel d'appui. Il est clairement précisé que la mission de la Commission n'excèdera pas deux petits mois et qu'elle fera, tous les 15 jours, un point d'étape au colonel Goita. La commission de rédaction est autorisée à faire

appel aux forces vives de la nation que sont les partis et regroupements politiques, les organisations de la société civile, les groupements de femmes, les groupements de jeunes, les Forces de Défense et de Sécurité, le Mouvement du 5 Juin - Rassemblement des Forces patriotiques (M5-RFP), les Mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, les Mouvements de l'inclusivité, les organisations de défense des Droits de l'Homme, les personnes vivant avec un handicap, les Maliens établis à l'étranger, les centrales syndicales, les syndicats libres et autonomes, les ordres professionnels, les confessions religieuses, les autorités traditionnelles et coutumières, les chambres consulaires, les faitières de la presse, les faitières des Arts, de la culture et du sport.

C'est dire donc que la Commission ne fera pas qu'œuvre académique et ne travaillera pas ex-nihilo. C'est dire aussi qu'elle se heurtera à la surenchère des néo- et pseudo-experts qui émettront, entre des propositions censées, toutes sortes de mesures aussi démagogiques qu'inapplicables dans le cadre d'un Etat moderne viable qui devrait rester laïc, social, républicaine et tenir compte du Mali pluriel.

Il est à remarquer que la commission à mettre en place ne donnera que le top départ de la révision constitutionnelle et son avant-projet devrait forcément être soumis à débat avant son passage obligé par la case référendum. C'est ce processus d'adoption qui explique sans doute le temps relativement court imparti à la Commission de rédaction. Sans compter que des dispositions retenues dans la Constitution dépendront de nombreux autres textes à réviser et à adopter.

Il faut enfin retenir que le lancement de la procédure d'adoption de la nouvelle Constitution est à la fois une mesure de mise en œuvre de certaines recommandations des Assises Nationales de la Refondation et un gage donné à la CEDEAO sur la volonté des autorités de la Transition d'aller vers l'organisation des élections de fin de transition.

En encadré le décret N° 202260342/PT-RM du 10 juin 2022 portant création, mission, organisation et fonctionnement de la Commission de rédaction de la nouvelle constitution.

■ Moctar Sow



JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

**DECRET N°2022-0342/PT-RM DU 10 JUIN 2022
PORTANT CREATION, MISSION, ORGANISATION ET
FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE
REDACTION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION**

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

**DECRET N°2022-0342/PT-RM DU 10 JUIN 2022
PORTANT CREATION, MISSION, ORGANISATION
ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE
REDACTION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition,

Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision
de la Charte de la Transition,

DECRETE :

**CHAPITRE I : DE LA CREATION ET DE LA
MISSION**

Article 1er : Il est créé, auprès du Président de la Transition,
une Commission de rédaction chargée d'élaborer un avant-
projet de loi portant constitution de la République du Mali,
dans le cadre de la Refondation de l'État.

**CHAPITRE II : DE L'ORGANISATION ET DU
FONCTIONNEMENT**

Article 2 : La Commission comprend :

- un (01) Président,
- un (01) Rapporteur général,
- un (01) Rapporteur général adjoint,
- des Experts,
- un Personnel d'appui.

Article 3 : Le Président, les Rapporteurs et les Experts
sont nommés par décret du Président de la Transition.

Le Personnel d'appui est nommé par arrêté du Président
de la Transition, sur proposition du Président de la
commission.

Article 4 : Le Président de la Commission planifie, dirige
et coordonne les activités du Commission.

Article 5 : Les Rapporteurs tiennent les comptes rendus,
les procès-verbaux et les rapports des séances de travail
de la commission et des différentes rencontres.

Les membres sont chargés, sous l'autorité du Président, de
l'élaboration des notes techniques, des documents
d'information et de toute autre tâche particulière en lien
avec la mission de la Commission.

Article 6 : Dans le cadre de sa mission, la Commission
peut faire appel à des personnes ressources.

Elle consulte l'ensemble des forces vives de la nation,
notamment :

- les partis et regroupements politiques ;
- les organisations de la société civile ;
- les groupements de femmes ;
- les groupements de jeunes ;
- Les Forces de défense et de sécurité ;
- le Mouvement du 5 juin (M5-RFP) ;
- les groupes armés signataires de l'Accord pour la paix ;
- les Mouvements de l'Inclusivité ;
- les organisations de défense des droits de l'Homme ;
- les personnes vivant avec un handicap ;
- les maliens établis à l'étranger ;
- les centrales syndicales ;
- les syndicats libres et autonomes ;
- les ordres professionnels ;
- les confessions religieuses ;
- les autorités traditionnelles ;
- les chambres consulaires ;
- les faitières de la presse ;
- les faitières des Arts, de la Culture et du sport.

Article 7 : La Commission fait un point d'étape tous les
Quinze (15) jours ou en cas de besoin au Président de la
Transition.

A la fin de sa mission qui n'excédera pas deux mois, la
Commission remet au Président de la Transition un rapport
de fin de mission et l'avant-projet de constitution.

Article 8 : Le Président, les membres et le Personnel
d'appui bénéficient d'indemnités et primes forfaitaires qui
seront fixées par décret du Président de la Transition.

Article 9 : Les dépenses liées au fonctionnement de la
Commission sont imputées au budget national.

Elles sont exécutées par un régisseur nommé auprès du
Directeur administratif et financier de la Présidence de la
République.

Article 10 : Le présent décret sera enregistré et publié au
Journal officiel.

Bamako, le 10 juin 2022

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

■ Nia Dialla Keita



Religion : À présent, la salle de 1000 places du CICB refuse du monde pour " l'atelier national sur la gestion des mosquées et la moralisation de prêche au Mali ", sous la présidence du ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, Mahamadou Koné. Le président du Haut Conseil Islamique du Mali, Chérif Ousmane Madani Haïdara est sur place, en présence de plusieurs autres chefs religieux, mais en l'absence remarquée de Mahmoud Dicko, selon nos constats.



■ Ousmane Diakite Le Peulh



Scandale : Une femme oublie son téléphone dans une chambre de passe et son mari le découvre...

Les faits se sont déroulés le dimanche dernier dans une maison close cachée dans un quartier administratif en commune I.

La jeune dame du nom S.D, mariée et mère d'une fille de trois ans aurait quitté le domicile conjugal situé sur la rive droite du fleuve pour dit-elle se rendre à un mariage. Un prétexte tout trouvé pour se rendre à un rendez-vous d'une partie de jambes en l'air avec un homme dans une chambre de passe.

Dans la précipitation, S.D, secrétaire de direction, qui voulait se rendre rapidement chez elle a oublié son téléphone dans la chambre après une partie de jambes en l'air bien hardie. Arrivée à la maison, S.D qui a l'habitude de ces escapades affirme à son mari que son téléphone a été volé.

Comme tout homme le ferait, le mari, un jeune commerçant, se doutant de rien, appelle le numéro de sa femme à trois reprises sans succès. Lorsqu'il lance le quatrième appel, un jeune employé de la maison close décroche et lance : « Allô Je n'ai pas volé le téléphone, la dame est venue prendre une chambre chez nous avec un monsieur en partant elle a oublié son phone sinon je nuis pas un voleur ».

La démarche de l'employé vise à dégager sans doute toute respon-

sabilité dans un quelconque vol du téléphone. Sonné par cette révélation, le mari perd la voix avant de se resaisir. Il prend son courage en deux mains pour demander à sa femme de dire la vérité au sujet de son téléphone. SD, son épouse insiste : « Je te le jure que j'ai perdu mon téléphone sur le lieu du mariage ».

Surprise S.D s'est mis à genou pour supplier son mari qu'elle ne va plus lui tromper. Le mari cocu s'est rendu à l'hôtel pour récupérer le portable qu'il a acheté à 200 000FCFA. A son retour, il trouve que sa femme a plié ses bagages pour se volatiliser dans la nature. Quand au jeune assistant de la maison close, lui aussi a été viré pour manque d'expérience et d'indiscrétion par son employeur.

Source: M K (Un ancien article qui date de 2020).



■ Seydou Traoré



DITES MOI, EST-CE QUE LES GENS SAVENT QUE UN MILLIARD ÉGAL À 1000 MILLIONS?

C'EST À DIRE MILLION BA KELEN?

QUI FAISAIT L'HISTORIQUE DU VOL D'ARGENT PUBLIC AU MALI DEPUIS L'INDÉPENDANCE ?

Cités dans une affaire de malversations financières portant sur plus de 2 milliards Fcfa : Le maire de Dialakorodji Oumar Guindo, le régisseur de recettes ... placés sous mandat de dépôt

malijet.co

11 juin 2022

Le maire de la commune rurale de Djalakoodji dans le cercle de Kati, Oumar Guindo, le régisseur de recettes Moustapha Traoré et un agent du nom de Urbain Diarra ont été mis sous mandat de dépôt le lundi dernier par le Pôle économique de Bamako, ce, suite à des soupçons qui pèsent sur eux, relatifs à des malversations financières portant sur plus de 2 milliards de Fcfa.

■ Ammy Baba Cisse

Le gouvernorat de Mopti n'a pas dit vrai selon les policiers qui ont failli périr dans l'action.



COMMUNIQUE DE LA SYNERGIE DES SYNDICATS DE LA POLICE NATIONALE

La synergie des syndicats de la Police Nationale informe l'opinion nationale et internationale qu'une attaque terroriste sur la ville de Mopti a été déjouée par les éléments du Commissariat de Police, dans la nuit du 06 juin 2022 aux environs de 21 heures.

Contrairement au communiqué de la cellule de communication du gouvernorat de la région de Mopti, qui indique qu'il s'agissait de tirs de sommation de l'équipe de patrouille du Commissariat, la synergie informe que pendant une vingtaine de minutes les éléments ont tenu tête aux assaillants lesquels ont battu finalement en retraite à l'entrée de la ville de Mopti sans aucun renfort. Cet engagement et cette détermination des policiers ne sauraient être assimilable à des tirs de sommation.

La synergie des syndicats de la Police Nationale félicite et salue la bravoure, le courage et le professionnalisme des policiers du Commissariat de Mopti à mener à bien leur mission de sécurisation, de protection des personnes et de leurs biens.

Elle invite l'ensemble des forces de défense et de sécurité à la cohésion, à l'union, à l'esprit de collaboration et de patriotisme afin d'arriver à bout des forces du mal.

Enfin la synergie remercie la population de la ville de Mopti pour leur collaboration avec les forces de défense et de sécurité dans la lutte contre la criminalité et le terrorisme.

Fait à Bamako, le 10 juin 2022

Le camarade, porte-parole de la synergie

Adjudant de Police Boubacar ARAMA
Médaille d'honneur de la Police Nationale

La Diaspora et ses déboires dans certains pays. Le cas des maliens de la Mauritanie sera évoqué ce dimanche à 10h en direct sur Sahel FM 89.1 MHz. Vous pourrez intervenir pour apporter vos témoignages au 0022376643232
WhatsApp 0022372140000

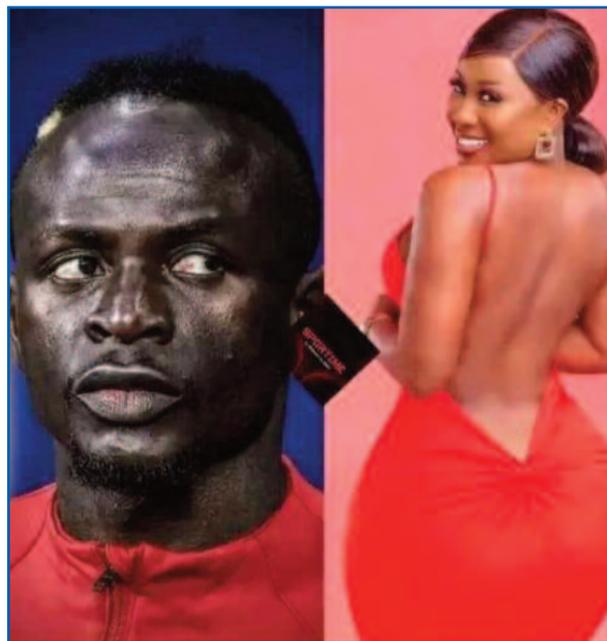


■ Benkadi-Infos Mali

Sadio Mané répond à certaines fille <<J'ai vu beaucoup de filles qui me demandent mariage sur les réseaux sociaux. Désolé, vous ris-



quez de perdre votre temps. Je n'épouse jamais des filles qui influencent les réseaux sociaux (Tik Tok, Facebook, Instagram, Twitter,...). Je désire épouser une femme qui respecte bien les prières de Dieu, et qui sait bien cuisiner. Je n'épouse jamais les artistes, les animatrices et les actrices de série. Chacun a sa manière de faire son choix d'amour. Je n'aime pas aussi les femmes qui utilisent les produits de dépigmentation pour blanchir sa peau...>(Source RA) .vos avis ??



■ Bacary Camara



Les rites et traditions...

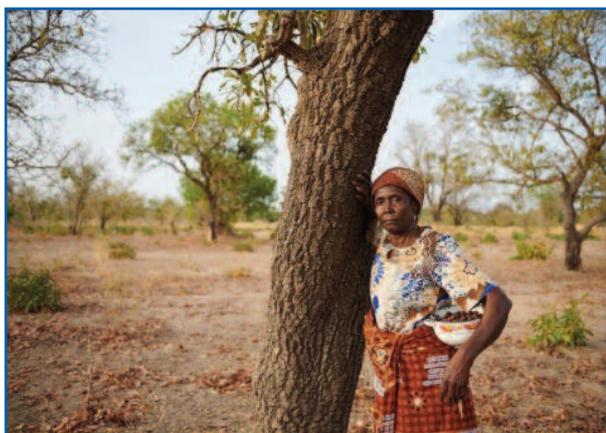
Le « Sinka denya » chez les malinkés et le rite du « Senkuruturu » ou l'implantation de trois pierres du foyer.

Dans les villages malinké, il était autrefois très fréquent que la jeune fille choisie dès l'âge de la puberté par un chef de famille pour être l'épouse de son fils vienne passer une saison des pluies chez son fiancé. Pendant cette première période du mariage qui n'est pas sanctionné par la remise de la dot, les deux partenaires se comportent comme mari et femme. Cette pratique avait un nom. Sinka denya. Il n'était pas alors rare que des enfants naissent de cette période probatoire. Le mariage définitif étant célébré l'année suivante et le rite le plus important en est l'implantation de trois pierres du foyer Senkuruturu dans la concession du mari. Par ce rite les malinkés souhaitent aux nouveaux mariés bonheur santé et prospérité.

En effet les trois pierres de foyer symbolisent la triade mère-père-enfants. La marmite de terre et l'eau qu'elle contient pour la cuisson des aliments, le feu qui brule dans le foyer et l'air qui alimente ce feu symbole sont les quatre éléments fondamentaux (terre, eau, feu et air). De plus le nombre 7 constituant du foyer (3 pierres supports

et 4 éléments est synonyme à la fois complémentarité(le nombre conventionnel de l'homme et de la femme étant respectivement 3 et 4 chez les malinkés et de plénitude c'est-à-dire le couple uni par les liens de mariage ne formant qu'un seul et même corps solide et harmonieux ..

B.CAMARA : CRDO



■ Niaga Diop



Un grand bonhomme du Mali, Salvador Pinto Da França, l'ami des jeunes.

Un polyglotte pour témoigner de sa riche carrière de diplomate.

Un Chef de section Politique dynamique et compétent pour justifier de sa maîtrise des enjeux politiques et géo-stratégiques.

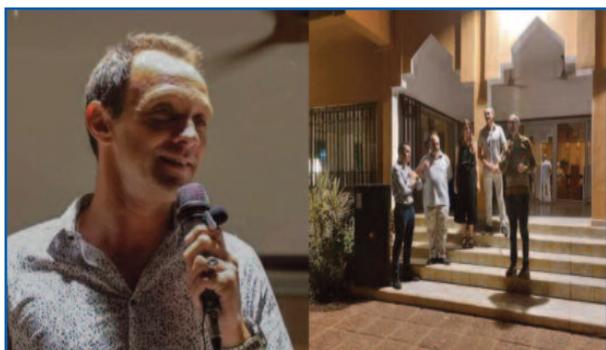
Un homme fort sympathique pour montrer son attachement aux valeurs humaines premières.

Un homme taquin pour mettre tout interlocuteur à l'aise dans un milieu diplomatique reconnu comme trop protocolaire et conformiste.

Un ami de la jeunesse malienne qui sait écouter, comprendre et surtout encourager la compétence juvénile pour une indépendance d'esprit.

Un homme de défis qui part en relever sous d'autres cieux après L'Égypte, la Guinée Bissau et le Mali. Peut-être même d'autres que j'oublie.

La nouvelle destination ne saura résister longtemps à sa compétence. MERCI d'avoir été un grand bonhomme du Mali.



■ Mahamadou Konaté dit Amine



Beaucoup de questions juridiques me sont posées en même temps. Si je dois réagir à toutes les problématiques juridiques de cette Transition, je ne ferai rien d'autre que ça. Car, si elle brille dans quelque chose, c'est bien dans le charlatanisme juridique.

Je donnerai ce soir, sur Chérifla TV à 21h45, mon analyse sur la légalité du décret présidentiel portant prorogation de la Transition.

Ce décret est attaquant devant la Cour Suprême, pour excès de pouvoir.

Le Président de la Transition n'est pas un monarque absolu. Il n'a aucun pouvoir de révision de la Charte de la Transition. Seul le CNT le peut.

Démonstration, ce soir sur Chérifla TV.

Mes étudiants sont invités spécialement à suivre le débat.

Dr Mahamadou KONATE



■ Bamako Niarela



Le directeur général de l'Institut national de prévoyance sociale (Inps) Ousmane Coulibaly, vient de déclarer la guerre aux "mauvais-payeurs" des cotisations de leurs agents. C'est ainsi qu'aujourd'hui, l'Inps réclame plus de 80 millions de Fcfa au Centre international de conférences de Bamako (Cicb) au titre des arriérés de cotisations pour la période de décembre 2013 à mars 2019 et les autres pénalités. Face à cette situation, les avoirs du Cicb avaient été saisis au niveau des banques pendant un bon moment avant de bénéficier de mainlevée.



■ Larmes des pauvres



#Burkina -- Sahel l'armée abandonne une de ses positions à la frontière #Niger-iennne, après la puissante attaque de l' #EIGS contre le détachement militaire de #Seytenga dans laquelle onze (11) gendarm

■ Vents du Sahel



#Mali | Cette semaine, le colonel BAGAYOKO des @FAMA_DIRPA a été reçu par le colonel TASSEL, chef de la TF #Takuba, pour l'état des lieux de la base opérationnelle avancée de #Ménaka. Le désengagement de #Barkhane s'effectue en bon ordre, en sécurité et de manière maîtrisée.



■ Macky Sall



Je me réjouis de mon entretien avec le Président @EmmanuelMacron ce matin. Nous avons

abordé des questions d'intérêt commun sur l'actualité internationale, les relations euro-africaines et la coopération bilatérale.



■ Mamadou Ismaila KONATE



À tous ceux intéressés par les réforme à venir au , spécialistes de constitution ou non, politiques ou non, citoyens ou d'ailleurs, merci de vous signaler en #DM, en indiquant nom, prénoms, mobile et mail...pour le groupe de contributeurs. # RéformesConstitutionnelles

■ Présidence de la République du Mali



Koulouba | 10 juin 2022 | #Audience

Coopération économique et commerciale : une délégation d'hommes d'affaires turcs reçue par le Président de la Transition

Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a reçu en audience, ce vendredi 10 juin 2022, une délégation turque conduite par Fatih Altunbas, représentant du Conseil turc des Relations économiques Extérieures. Cette rencontre entre dans le cadre du renforcement des relations de coopération économique et commerciale entre le Mali et la Turquie, dans plusieurs secteurs. À sa sortie d'audience, le Chef de la délégation turque a confié à la presse : « J'ai échangé avec le Président malien de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, sur l'évolution des relations entre la Turquie et le Mali ». Tout en sachant que les deux pays visent les mêmes objectifs, les échanges du Chef de l'État malien avec ses hôtes du jour ont surtout porté sur des points sur lesquels les deux pays peuvent travailler afin d'accroître leurs relations économiques et commerciales. Selon le représentant du Conseil turc des Relations économiques Extérieures, les hommes d'affaires turcs feront tout ce qu'il y a à leur pouvoir pour aider leurs deux pays à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Fatih Altunbas a également saisi l'opportunité que lui a offerte cette visite pour féliciter le Président GOÏTA pour tout le sacrifice qu'il consent pour le Mali. À travers cette visite, les hommes d'affaires turcs témoignent leur soutien et leur accompagnement au peuple et au gouvernement malien, a-t-il précisé. Le Président de la Transition, après avoir remercié ses hôtes, leur a demandé de transmettre ses salutations les plus sincères à son homologue turc, Recep Tayyip Erdoğan.

Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

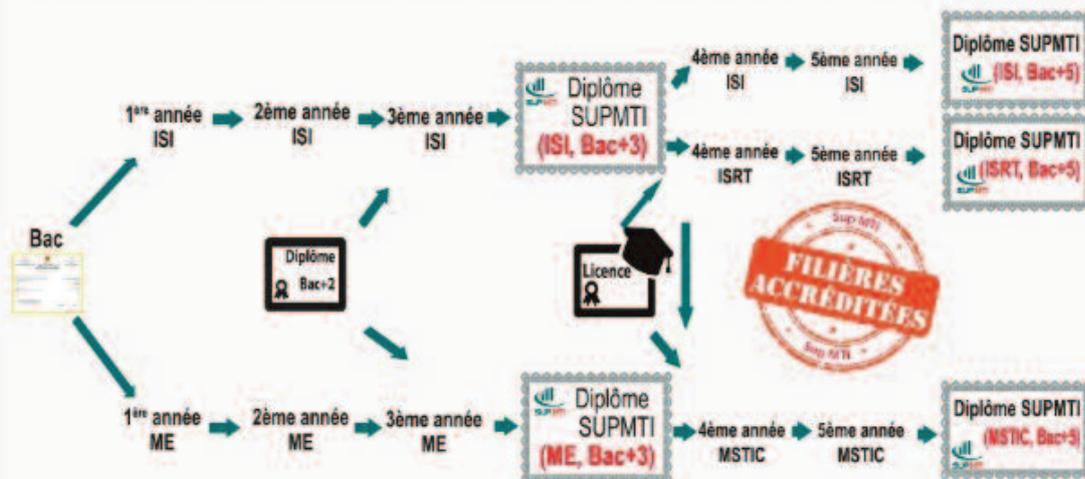
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Assemblée générale extraordinaire électorale de l'ASSEP : Ousmane Dao élu



L'Association des Éditeurs de Presse Privée (ASSEP)-Mali a un nouveau président. Il s'agit de Ousmane DAO, élu à la tête d'un bureau de 17 membres, avec comme Vice-présidente Mme Mariétou KONATÉ. C'était lors de l'assemblée générale extraordinaire électorale, tenue le samedi 11 juin 2022 à la Maison de la Presse. Votre serviteur, Daba Balla KEITA (en bleu sur la photo), est le secrétaire administratif du nouveau bureau.

Le président par intérim de l'Association des Éditeurs de Presse Privée (ASSEP)-Mali, Boubacar KANTÉ, a présidé ce samedi le 11 juin 2022 à la Maison de la Presse, la cérémonie d'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire électorale de ladite association. C'était en présence des estimés doyens comme Sadou Abdoulaye YATTARA, 1er président de l'ASSEP ; Mamadou Talata MAIGA. Les deux candidats déclarés à la présidence de l'association, à savoir : Boubacar YALCOUYE et Ousmane DAO étaient également installés au présidium, aux deux extrêmes. Au nom des présidents d'honneur de l'ASSEP, le doyen Sadou A. YATTARA, 1er président de l'ASSEP, a révélé qu'il y a 29 ans, l'Association des Éditeurs de Presse Privée a été portée sur les fonts baptismaux en juin 1993 avec seulement une quinzaine de journaux. Il s'est réjoui du fait que la graine qu'ils ont semé ensemble à bien germé. Aujourd'hui, l'ASSEP, c'est 235 journaux.

Le président intérimaire, Boubacar KANTÉ, dans son discours d'ouverture, n'a pas manqué de souligner les difficultés qui ont jalonné le processus de renouvellement de mandat, depuis la démission du président Bassidiki TOURÉ, courant Avril 2022, alors que le mandat du bureau sortant, mis en place lors de l'assemblée générale unitaire de Mars 2019, devrait prendre fin en Mars 2023.

Après la cérémonie d'ouverture, suivie d'une pose, le bureau dirigé par Boubacar KANTÉ a rendu sa démission à l'assemblée générale, suivi de la mise en place d'une commission d'investiture. Par acclamation, Sadou Abdoulaye YATTARA, 1er président et président d'honneur de l'ASSEP a été désigné comme président de la commission d'investiture.

De par son expérience, il a proposé qu'il soit assisté de 2 représentants de chacun des deux candidats qui sont : Boubacar YALCOUYE et Ousmane DAO. Ce qui a été accepté. Les deux candidats ont désigné Assane KONÉ et Amadou N'DJIM (pour le candidat YALCOUYE), Saïd DIARRASSOUBA

Mali : Les autorités créent une commission pour rédiger une nouvelle constitution



Les autorités maliennes dominées par les militaires ont annoncé la création d'une commission sous leur contrôle, chargée d'élaborer une nouvelle constitution pendant une durée maximale de deux mois.

« Il est créé auprès du président de la Transition (le Colonel Goïta), une commission de rédaction chargée d'élaborer un avant-projet de loi portant Constitution de la République du Mali, dans le cadre de la refondation de l'État », indique le décret signé par le Colonel Goïta et dévoilé vendredi 10 juin. Cette annonce survient alors que le président de Transition a signé, le 6 juin, un décret stipulant que les militaires gouverneraient jusqu'en mars 2024 avant de rendre le pouvoir aux civils à l'issue de cette période dite de transition.

SOMMET DE LA CEDEAO

L'équipe de rédaction de la nouvelle Constitution comprend notamment un président, deux rapporteurs et des experts « nommés par décret » du président de Transition. La durée de la mission « n'excèdera pas deux mois », à l'issue desquels la commission de rédaction doit remettre au président de Transition l'avant-projet de Constitution.

L'équipe de rédaction pourra consulter « l'ensemble des forces vives » de la nation dont les partis politiques, la société civile, les groupes armés signataires de l'accord pour la paix dans le nord du Mali, les syndicats, les organisations religieuses et les autorités traditionnelles.

La CEDEAO a prévu de se réunir en sommet le 3 juillet pour prendre une décision sur le maintien ou la levée des sévères sanctions commerciales et financières imposées le 9 janvier au Mali afin de presser la junte de céder la place plus rapidement qu'elle ne l'entend.

Avec AFP / Source : AFP

et Albadia DICKO (pour le candidat DAO)

Nombre d'électeurs inscrits : 235

Nombre de votants : 219

YALCOUYE : 99 Voix

DAO : 119 Voix

Bulletin nul : 1

Daba Balla KEITA, DANABA-Info

Mali : Au moins 5 douaniers et civils tués dans une "attaque terroriste" (sources militaire, locale)



Au moins cinq personnes dont des douaniers et des civils ont été tués samedi dans le sud-est du Mali, lors d'une "attaque terroriste" contre un poste des douanes, ont affirmé à l'AFP une source militaire et un élu local.

"Une attaque terroriste a causé la mort de sept civils et douaniers au poste de contrôle de Koutiala", a indiqué à l'AFP la source militaire. Mais un élu local a donné un bilan légèrement différent : "Il y a eu aujourd'hui une attaque terroriste à un poste de sécurité près de Koutiala. Au moins cinq douaniers et civils ont été tués", a-t-il dit à l'AFP. La source militaire et l'élu local n'ont pas donné le nombre précis de douaniers et de civils tués dans cette attaque. "Les ennemis ont subi aussi des pertes. La situation est sous contrôle actuellement", a affirmé la source militaire. L'armée malienne effectuait samedi un ratissage dans la zone de Koutiala, près de la frontière avec le Burkina Faso, un pays théâtre de violences attribuées à des jihadistes. Le Mali est le théâtre depuis 2012 d'attaques menées par des groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique, ainsi que de violences de toutes sortes perpétrées par des milices auto-proclamées d'autodéfense et des bandits. Ces violences, parties du nord en 2012, se sont propagées au centre, puis au Burkina Faso et au Niger voisins. Elles ont fait des milliers de morts civils et militaires ainsi que des centaines de milliers de déplacés, malgré le déploiement de forces onusiennes, françaises et africaine.

AFP

Mali : Türkiye prête à fournir le marché malien à hauteur de 500 millions de dollars



Türkiye se dit "prête" à booster la coopération économique et commerciale avec le Mali à hauteur de 500 millions de dollars dans les prochaines années, a déclaré, vendredi, à Bamako, Fatih Altunbas représentant du Conseil turc des Relations économiques Extérieures lors d'une audience avec le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta.

« Nous sommes avec douze hommes d'affaires qui opèrent dans 10 secteurs différents venus de 8 entreprises. Ces deux derniers jours nous avons eu des échanges avec les opérateurs économiques maliens ainsi que les différents ministres », a indiqué Altunbas représentant du Conseil turc des Relations économiques Extérieures. Et d'ajouter : « Je vous assure que dans les jours à venir vous allez voir à quel point nos relations économiques vont se développer grâce aux échanges que nous venons d'avoir. Ceux-ci ne sont pas des paroles en l'air, je vous assure car il y a de cela 5 ans nous n'avions que 20 millions d'imports exports entre Türkiye et le Mali, actuellement nous sommes à 141 millions de dollars de réalisations ».

Fatih Altunbas précise, cependant qu'« en une année nous prévoyons de booster ce chiffre jusqu'à 200 millions de dollars et avec tous les objectifs que ce sont fixés nos chefs d'Etat, cela peut aller jusqu'à 500 millions de dollars. Nous espérons bien dans les prochaines années. Nous sommes prêts à fournir le marché malien en quelques besoins que ce soient ».

Cette rencontre avec le Président de la transition, le Colonel Assimi Goïta, entre dans le cadre du renforcement des relations de coopération économique et commerciale entre le Mali et Türkiye, dans plusieurs secteurs. Le Président de la Transition, après avoir remercié ses hôtes, leur a demandé de transmettre ses salutations les plus sincères à son homologue turc, Recep Tayyip Erdoğan.

A noter que ces hommes d'affaires turcs sont venus participer à un forum d'affaires Mali-Türkiye à Bamako, ouvert mercredi dernier, à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali.

AA/Bamako/Amarana Maiga

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 2223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com



**Institut National de Prévoyance Sociale
(INPS)**

SERVICE AMO

Contacts: 63 25 18 84 / 20 22 04 08

COMMUNIQUE

A L'INTENTION DES ASSURES AMO DE L'INPS

La Direction générale de l'INPS porte à la connaissance de tous les assurés enrôlés à l'AMO de Janvier à Mai 2022, dans les centres déconcentrés de l'INPS (Communes I, II, III, IV, V, VI et du SAMO) que les cartes biométriques AMO sont disponibles dans les agences principales des communes de Bamako et du SAMO de l'INPS.

La Direction générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de toutes et de tous.

Bamako le 09 Juin 2022

P/ Le Directeur général PO
Chef de service AMO-INPS


Dr Bandiougou M TRAORE



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

La vérité sur la prestation de serment et déclaration de biens du Président reconduit

« Il n'y a pas de serment spécifique pour le président de l'OCLEI. Celui-ci est choisi parmi les membres de l'OCLEI. Moumouni GUINDO a prêté le serment de membre de l'OCLEI le 1er juin 2017. En tant que magistrat désigné par le président de la République, il fait partie des membres dont le mandat est reconduit d'office. Comme les cinq autres membres reconduits d'office, il n'a pas à renouveler son serment, celui de 2017 étant valable pour toute la durée des fonctions de membre. Comme il n'y a pas de serment spécifique au président, le renouvellement de son mandat ne l'oblige pas à prêter un serment (qui n'est pas prévu par les textes en vigueur).

Selon les textes maliens, la déclaration de biens est confidentielle. Par conséquent, publier une déclaration de biens est un manquement aux textes en vigueur ».

Conférence internationale de l'OIT à Genève : Discours du Ministre Bakary DOUMBIA



Mesdames et Messieurs les membres du Bureau ; Honorables délégués ;

La situation des marchés du travail qui prévaut dans les pays les moins avancés et que décrit votre rapport a une valeur pour l'OIT.

Il est indispensable de recenser les caractéristiques principales des marchés du travail dans ces pays pour élaborer des stratégies de développement durable cohérentes et efficaces au regard des conséquences de la COVID-19 sur les emplois.

L'examen du rapport sur l'apprentissage de qualité sera l'occasion pour l'OIT et ses mandants de légiférer sur l'apprentissage de qualité qui est au cœur de la problématique des emplois dans les pays moins avancés et à revenus intermédiaires. La question de l'adéquation emploi-formation est au cœur des

stratégies de développement dans mon pays. Le Mali accorde une place de choix au dialogue social comme en témoigne la création du Ministère du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social.

Dans le domaine de la représentativité des organisations syndicales, mon pays envisage d'organiser en 2022, les élections de représentativité des syndicats.

Vue l'importance de la question jeune dans la réussite de la mise en œuvre des politiques publiques, le Président de la Transition a placé la transition sous le signe de la Refondation de l'Etat, afin de donner à cette frange importante de notre population toute sa place dans le développement socioéconomique du pays. Les Assises nationales de la Refondation ont été organisées fin décembre 2021.

Votre rapport sur l'emploi répond parfaitement

aux préoccupations de la jeunesse qui reste confrontée aux aléas de la recherche d'un premier emploi.

Un des défis reste comment l'OIT pourrait aider à lever les obstacles à l'emploi et au travail décent des jeunes, des femmes et d'autres groupes défavorisés, et quels progrès ont été accomplis dans la lutte menée pour réduire les déficits en matière d'emploi et de travail décent.

Pour faire face à la question, le Gouvernement procédera en 2022 au recrutement de 23.728 jeunes dans les divers secteurs de la fonction publique.

Dans le but de lutter contre le chômage, le Mali s'est doté d'une politique nationale de l'emploi en 2015 en vue de prendre en charge l'insuffisance structurelle de l'offre d'emplois productifs et décents, le faible niveau du capital humain, le dysfonctionnement du marché du travail.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions des politiques en matière d'emploi et de formation professionnelle d'importants projets et programmes ont été exécutés et ont touché environ 55 367 jeunes, hommes et femmes du milieu urbain comme du milieu rural.

Mesdames et Messieurs ;

Le Mali à travers sa Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire vise à contribuer à la réduction de la pauvreté par la création et la redistribution de richesses à travers la promotion des entreprises et organisations basées sur la solidarité et la primauté de l'Homme. Le Gouvernement a adopté en 2022 un projet de texte mettant en place un Registre Social Unifié de tous les bénéficiaires de Protection Sociale et envisage l'adoption d'une politique nationale en sécurité et santé au travail.

Les efforts du Gouvernement visent à conclure avec les partenaires sociaux, au terme de l'organisation de la conférence sociale, un Pacte de stabilité sociale, sécuritaire et de croissance en prenant en compte les droits et intérêts de tous les acteurs.

Nous sommes engagés à la création d'un Conseil national de Dialogue social.

Je vous remercie de votre attention.

Bakary Doumbia

Actus APEJ depuis Genève : L'immersion à l'Office pour l'orientation et la formation professionnelle et continue



A Genève en Suisse, du 27 mai au 11 juin, les représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs de 187 Etats membres de l'OIT discutent des questions relatives au monde du travail lors de la Conférence internationale du Travail (CDI). Cette année, sécurité et santé au travail, apprentissage, ainsi que l'économie sociale et solidaire figurent parmi les points à l'ordre du jour de la Conférence.

Le Mali prend part à cette 110ème assise sous la direction du Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Bakary Doumbia. Le Directeur Général de l'APEJ, M. Mamadou Ba, fait partie de ladite délégation. Au programme des activités de la délégation malienne, les plénières,

les travaux en commission mais également les rencontres à caractère politique et technique afin de gagner en qualité et en expériences pour le modèle malien.

Ainsi la délégation du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation poursuit ses visites d'études et recherches de partenariat. Le vendredi 10 juin 2022 au lendemain de la visite à la Cité des métiers, elle a pris part à une séance de travail regroupant le Ministre Doumbia et sa délégation puis l'Office pour la formation professionnelle et continue de Genève. Au menu des échanges : apporter des réponses adéquates par échange d'expérience par une contextualisation des dispositifs adaptés aux fins d'assurer des mesures sur le marché du travail au bénéfice des

groupes cibles du Mali.

La partie malienne a été entretenue de la structuration de la formation professionnelle en Suisse, un modèle qui inspire de nombreux pays. En Suisse, selon l'exposé de Mme Karin Petidemange Niederhauser, Directrice de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse), la formation professionnelle est un seul agrégat dynamique où tout se tient en un seul ensemble. Selon le schéma du dispositif, la formation professionnelle permet aux jeunes de prendre pied dans le monde du travail et assure la relève en formant des professionnels et des cadres dirigeants qualifiés. Elle est orientée vers le marché du travail et intégrée

au système éducatif. La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire et au degré tertiaire avec un lien dynamique entre la formation académique et la formation professionnelle.

Ainsi, 2/3 des jeunes en Suisse optent pour une formation professionnelle initiale parmi les 245 métiers existants et acquièrent par ce biais de solides connaissances professionnelles de base. La formation professionnelle initiale constitue souvent dès 16 ans le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

La formation professionnelle supérieure s'inscrit dans le prolongement de la formation professionnelle initiale accessible dans les cantons. Elle permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques en vue d'assumer des fonctions techniques et managériales. Près de 420 examens professionnels ainsi que 55 filières de formation d'écoles supérieures sont à disposition. La maturité professionnelle ouvre l'accès aux hautes écoles spécialisées. Elle permet aussi de suivre des études dans une université ou une école polytechnique fédérale moyennant un examen

complémentaire.

Le système de la formation professionnelle repose sur une alternance entre théorie et pratique qui peut prendre différentes formes. Dans la formation professionnelle initiale, la combinaison entre trois lieux de formation (entreprise, cours interentreprises, école professionnelle) est la forme la plus répandue de ce lien entre la théorie et la pratique. La formation professionnelle supérieure combine enseignement théorique et pratique professionnelle, à la fois passée et présente, des étudiants. Les métiers sont valorisés à travers des attestations ou certificats permettant d'accéder aux hautes études académiques.

La transmission des connaissances théoriques et pratiques est assurée par des responsables de la formation professionnelle sur tous les lieux de formation. La formation professionnelle tient compte du principe du métier et il est possible de migrer d'une affinité professionnelle initiale à une autre.

La formation professionnelle est une tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle. Ces trois partenaires associent leurs

efforts en faveur d'une formation professionnelle de qualité et d'une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue. Le principe du partenariat de la formation professionnelle et les responsabilités des partenaires sont réglés dans la loi fédérale sur la formation professionnelle et dans l'ordonnance afférente.

Selon les récentes statistiques (2020), les Certificats fédéraux de capacité délivrés étaient au nombre de 62 270, les Attestations fédérales de formation professionnelle 6 890, les Certificats fédéraux de maturité professionnelle 14 418, les Certificats de passerelle «Maturité professionnelle des Hautes écoles universitaires» 1 032.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) est un organe du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche qui coordonne la politique de formation, de recherche et d'innovation au niveau national et international. Il compte environ 280 collaborateurs et dispose d'un budget annuel de l'ordre de 4,5 milliards CHF (2841 997 050 000 FCFA).

Source : CICOM



Projet champion de l'environnement : Magnamabougou Dianéguela démarre les activités

Dans le cadre du lancement du projet dénommé "champion de l'environnement", la Fondation Santé - Environnement et ses partenaires a initié une journée de nettoyage et de sensibilisation à Magnamabougou Dianéguela, en commune VI du district de Bamako. C'était le vendredi 10 juin dernier.



Créée en 2007, la Fondation Santé Environnement (FSE) s'engage à travailler aux côtés des autorités nationales, des collectivités et de l'ensemble des parties prenantes à promouvoir un environnement sain, propice à l'amélioration de l'état de santé de la population et au développement durable. Ses experts en environnement, santé, communication et formation disposent d'un réseau international important pour la définition et l'animation de projets de changement en matière de gestion écologique des déchets.

La fondation Santé Environnement, fondation locale par excellence, à l'ambition de participer à la vie de la cité par divers moyens dont la mise à disposition de l'expertise de ses membres pour aider à établir et à renforcer les liens entre les deux secteurs santé-environnement, l'appui à de petits projets à des initiatives locales, mais aussi à l'amélioration des connaissances pratiques et comportements pour informer les prises de décisions et des actions de changements.

Prononçant son discours, le représentant de l'administrateur général de la Fondation Santé-Environnement, Abdoulaye Chaba Sangare a déclaré que le défi du projet "champion de l'environnement c'est de couvrir l'ensemble des

six communes du district de Bamako avec la pleine participation de tous. « C'est dans ce cadre que nous nous engageons aujourd'hui avec la jeunesse à travers la JCI, SOMAPEP, les autorités municipales pour que la protection de notre cadre de vie et de notre santé devienne un acte citoyen de tous les jours. Nous devons tous être conscients que personne ne le fera à notre place, mais si nous en faisons notre affaire nous verrons les dividendes sans aucun délai », a-t-il dit.

En effet, il a souligné que la santé dépend dans une large mesure de la qualité de l'environnement. « À travers nos comportements, nous créons les conditions favorables à la prolifération des mouches et moustiques. Nous exposant ainsi et surtout, nos enfants au paludisme et autres maladies. Cependant, nous savons tous que pour vivre en bonne santé il faut un environnement sain », a-t-il précisé.

En outre, Abodoulaye Chaba Sanagré a exprimé son souhait de pérenniser cette initiative. « Ce que nous faisons aujourd'hui n'est qu'un début. Nous souhaitons vivement que cette activité de nettoyage et de sensibilisation puisse se faire partout au moins une fois par mois. Nous pouvons le faire et nous devons le faire pour donner à nos cités leur lustre d'antan », a-t-il

souhaité.

« Engageons-nous pour l'amélioration de la qualité de notre environnement, notre survie en dépend », a-t-il ajouté.

De son côté, la représentante du ministre de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement durable, Doucouré Aïssata Cheick Sylla, a rappelé que par le passé, nos villes et villages étaient propres car dit-elle : « chacun s'occupait de sa concession mais aussi de sa devanture ; aujourd'hui on attend l'Etat et les collectivités. On jette tout dans la rue en se disant que d'autres vont la rendre propre ». Dans certaines professions, des actes sont posés tous les jours sans se préoccuper des coûts sur la santé humaine, animale et écologique », a-t-elle déploré.

« C'est en souvenir de cette belle valeur que mon département fonde le vœu qu'avec l'accompagnement de tous et de toutes, à commencer par les citoyens nous arriverons à redonner l'éclat que mérite notre société », a-t-elle espéré.

En outre, Doucouré, la représentante du ministre en charge de l'environnement a indiqué que le projet "Champion de l'Environnement" qui vise à mobiliser chaque dernier samedi de chaque mois la population malienne à la salubrité publique ne pourra que contribuer aux objectifs de son département.

Par ailleurs, elle a précisé que la gestion de l'environnement est une priorité absolue pour le Gouvernement de Transition et constitue les bases d'un développement socio-économique durable.

« Cette volonté est déjà affirmée à l'article 15 de la Constitution du 25 février 1992, qui dispose que toute personne a droit à un environnement sain. La protection à savoir, la défense de l'environnement et la promotion de la qualité de la vie est un devoir pour tous et pour l'Etat », a-t-elle révélé.

En somme, elle a remercié la fondation Santé-Environnement et ses partenaires pour cette initiative. « Je voudrais féliciter la Fondation et ses partenaires pour leur vision et leur volonté de démontrer qu'un autre avenir est possible si et seulement si nous acceptons de nous prendre en charge nous-mêmes et de commencer à poser des actes qui puissent intéresser et engager d'autres pour le passage à l'échelle », a-t-elle conclu.

■ Maffenin Diarra

Traité de Commerce des Armes (TCA) : La presse édifiée par le SPLPALPC

La presse écrite et les radios libres ont participé, le vendredi 10 juin 2022, à la conférence de presse sur le traité de commerce des armes organisée par le Secrétariat Permanent de la Lutte contre la Prolifé-

ration des Armes Légères et de Petit Calibre. La conférence de presse a été présidée par le Secrétaire Permanent de la Lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre, le Lieutenant-colonel Adama DIARRA, en

présence de l'expert du Groupe de recherche pour la sécurité et la paix, M. George Zerghezou, et du consultant national pour la paix, la sécurité et le développement, M. Ousmane Kornio.

Il s'agissait de sensibiliser la presse sur la mise en œuvre de la feuille de route du Traité sur le Commerce des Armes que le Mali a ratifié, la législation malienne en matière de Traité sur le Commerce des Armes et de porter à la connaissance du peuple les avantages de ce Traité. Le Traité sur le Commerce des Armes a été adopté par l'Assemblée Générale de l'ONU en avril 2013 et ratifié par le Mali en décembre 2013. Le Costa-Rica, le Cambodge et le Mali sont les premiers pays à ratifié sur les 111 pays actuellement.

Le TCA prévoit l'établissement d'un fonds d'affectation volontaire pour soutenir la mise en œuvre nationale. Le Centre national de la lutte contre la prolifération des armes légères a demandé en 2021 à bénéficier de ce fonds et a présenté un projet en collaboration avec le Groupe de recherche pour la sécurité et la paix. Il s'agit pour les pays qui ont ratifié le Traité de contrôler les ventes et les importations des armes, de s'assurer de la destination de ces armes et de faire une classification.

Ils doivent aussi instituer les normes communes les plus strictes afin de réglementer ou d'améliorer la réglementation du commerce international d'armes classiques, prévenir et éliminer le commerce illicite d'armes classiques et empêcher le détournement de ces armes. Pour le Secrétaire Permanent, le Mali est en faveur non seulement du Traité sur le Commerce des Armes, mais aussi du contrôle des armes car la prolifération des armes contribue à l'insécurité et permet d'éviter que des groupes non-étatiques soient en possession d'armes et ainsi menacer la stabilité des nations.

Il a précisé aussi que le Traité n'interdit pas au Mali d'importer des armes pour la défense nationale mais engage le pays afin que les armes ne tombent pas dans les mauvaises mains. Les pays exportateurs qui ont ratifié le Traité sont contraint également de fournir des registres de commandes, de s'assurer de la destination des armes afin de contribuer à la paix mondiale.

■ Yama DIALLO



Nuit de l'UJRM : Des récompenses pour les meilleurs journalistes et patrons de presse

En prélude à l'organisation de la nuit de l'union des journalistes reporters du Mali, les membres de la commission d'organisation étaient face à la presse, le samedi 11 juin 2022. Cette rencontre avait un double objectif. Un : donner des explications précises sur les réelles motivations de l'organisation de la nuit de l'UJRM. Deux : réfléchir sur les mécanismes en vue de la protection sociale des journalistes reporters.

Au cours de la nuit de l'Union des Journalistes Reporters du Mali (UJRM), des journalistes et des patrons de presse seront récompensés par catégorie. Des critères bien ficelés ont été retenus pour la sélection des lauréats en toute transparence et équité, gages de la bonne gestion. S'agissant des journalistes, ils doivent produire dans l'une des thématiques : suivantes : 1- la précarité du journaliste au Mali : Quel impact sur la cohésion nationale ? 2- Le rôle des médias pendant la transition. Genre journalistique : reportage ou magazine. Pour les patrons de presse, il s'agit de voir si la convention collective est respectée avec la souscription du journaliste au régime social.

Visiblement satisfait de la mobilisation incontestable des journalistes reporters, Boubacar Kanouté, président de l'Union des Journalistes Reporters du Mali (UJRM), fera savoir que l'organisation d'une Gala dénommée la nuit de l'UJRM prévue le samedi 18 juin 2022, était une priorité pour l'organisation. La Première édition de la Nuit de l'UJRM est placée sous

la haute présidence du ministre de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'administration, Harouna Mamadou Toureh et parrainée par M. Salif Sanogo, ancien directeur général de l'ORTM et la marraine Mme Fatoumata Mbraka Mint Hamoudy, présidente de l'Association Femmes d'ici et d'ailleurs. « Lors de cette soirée, **L'UJRM va récompenser les meilleurs patrons de presse et les meilleurs journalistes reporters du Mali de chaque catégorie d'organe de presse (télévision, radio, presse écrite, presse en ligne). Cette tâche a été confiée à un jury composé d'un représentant de chaque faitière de différentes catégorie d'organe de presse à savoir, l'UNAJOM, APPEL-Mali, URTEL, ASSEP et UJRM. À travers cette nuit, l'UJRM veut récompenser les patrons de presse qui assurent la sécurité sociale et de travail de leurs journalistes reporters et aussi de récompenser les journalistes qui se font distinguer par leur sérieux dans le travail comporte-**

ment sur le terrain et respect de l'éthique et de la déontologie dans le traitement de l'information », a-t-il dit.

Et de poursuivre : « **Pour l'atteinte de nos objectifs pour une presse malienne assainie, nous lançons un appel vibrant à tous les acteurs de la presse malienne à accompagner cette initiative. L'objectif principal de l'organisation est d'assainir le secteur de la presse malienne, qui souffre d'une anarchie totale. Aussi, il s'agit également de promouvoir et protéger les droits et devoirs de ses membres, valoriser le métier du journalisme, former ses membres pour une meilleure connaissance du métier du journalisme, veiller au respect de l'éthique et la déontologie du métier du journalisme et enfin promouvoir la solidarité et le respect mutuel entre ses membres, d'une part, et promouvoir la liberté d'expression, d'autre part** », a-t-il rappelé.

■ Ibrahim Sanogo





Une cotisation payée est la garantie d'un droit certain



L'INPS au service des assurés sociaux



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Adema - PASJ : Enfin le bilan de 10 ans de pouvoir



Les adémistes ont célébré le samedi 11 juin 2022, deux événements majeurs à savoir : la commémoration du 30ème anniversaire de l'accession de l'Adéma-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (Adéma-PASJ) au pouvoir, un 8 juin 1992 et le lancement du bilan de sa gestion au sommet de l'Etat, sous forme de livre illustré. Toutes les têtes de proue de l'Adéma PASJ ont pris part à la cérémonie qui dénote de la volonté du parti de se relancer.

L'ouvrage ainsi édité par Imprim-Services, une maison d'édition malienne, mérite d'être lu d'un bout à l'autre, pour découvrir le projet de société du premier parti politique ayant exercé le pouvoir sous l'ère démocratique au Mali, et hérité d'un lourd passif, la vision d'un leader pragmatique et proactif pour son pays et l'Afrique, les initiatives et les réalisations physiques tant sur le plan social, économique, politique, culturel, sportif que diplomatique d'un pouvoir confronté à toutes sortes d'adversités. Le livre n'est pas un classique : il obéit à la fois aux rigueurs d'écriture d'un livre scientifique, politique et même journalistique, car tous les styles s'y retrouvent. On peut être amené à tout lire, comme on peut choisir ses morceaux et en être bien servi. L'ouvrage compte 334 pages réparties entre cinq chapitres

avec plus d'une soixantaine de secteurs d'activités développés. Nous pouvons citer, entre autres : l'historique du Parti Adéma-PASJ avec les différentes crises internes vécues dans la gestion du pouvoir, la gestion concertée des Institutions de la République, les grands défis et leur gestion (crises scolaires, sociales, des opérateurs économiques, du Nord, la gestion des victimes de la répression, etc.), l'ancrage de la Démocratie, le renforcement des Institutions Républicaines, avec la réhabilitation et l'amélioration des conditions de vie et de travail de la Justice et des Forces Armées et de Sécurité, la lutte contre la corruption et la délinquance financière : les textes et les structures créés à cet effet, les stratégies mises en place, le développement des Ressources humaines, avec le recrutement, la formation, le plan de carrière, la valorisation du système éducatif et de la recherche scientifique, avec l'ouverture de l'Université, la construction des salles de classes, la scolarisation pour tous, le rapprochement de l'école des enfants, la fourniture des matériels didactiques adéquats, la Santé avec une politique volontariste d'accessibilité aux centres et aux soins de santé, la communautarisation de la santé, la promotion de la Femme, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports avec la réa-

lisation de grandes infrastructures sportives, culturelles tels le Stade du 26 mars et ce Mémorial dédié au Président Modibo Keita, les grands chantiers de développement dans les Secteurs privé, agricole, des mines, de l'énergie, de l'urbanisme et de l'habitat, des transports, du tourisme et de l'artisanat, de l'environnement et de la biodiversité, l'accès à l'eau potable avec la construction de milliers de forages dans les milieux ruraux, les Communications avec les réformes audacieuses dans les services publics et privés de communication, l'ouverture de l'espace médiatique et des télécommunications, les Finances publiques avec la maîtrise des dépenses malgré les investissements massifs effectués pour relever l'économie, de la place de notre pays en Afrique et dans le monde : la diplomatie au service de la paix, la coopération bilatérale et multilatérale, ainsi que les Maliens de l'Extérieur.

Dans ses propos liminaires, le secrétaire général de l'Adéma PASJ, Yaya Sangaré, a laissé entendre qu'ils ont souhaité que ces deux événements soient des moments de partage populaires, festifs et rassembleurs autour de ce livre-bilan, afin de rappeler leur importance en cette période de tentatives de réécriture, de falsification et de confiscation de notre histoire récente. Mieux vaut tard que jamais. Le bilan est enfin là, 20 ans après la fin des deux quinquennats présidentiels, à nous confiés par le peuple souverain du Mali, dans les conditions les meilleurs. « À titre illustratif, il ressort de notre livre que les politiques d'ajustement imposées à notre pays avaient jeté sur le marché de l'emploi de nouvelles couches qui avaient pour noms "Jeunes Diplômés sans emploi" (11.368 personnes recensées), "Travailleurs compressés du secteur public et parapublic" (15.000 personnes recensées) et les "Partants volontaires à la retraite de la Fonction Publique" (4.408 personnes recensées) en 1992 et les jeunes ruraux émigrés en ville. « **Notre pays, même confronté à d'énormes problèmes de développement (santé, éducation, sécurité alimentaire, énergie, désenclavement ...) pour la résolution desquels, il a reconnu au Secteur privé un rôle moteur, a engagé des actions pour un véritable développement participatif et pour l'approfondissement de la Démocratie, la consolidation de la paix au Nord et la lutte**

contre la pauvreté ; toutes choses qui ont requis la mobilisation d'importantes ressources internes et externes. Dans un tel contexte, les défis étaient multiples et les enjeux en étaient, un Mali et une Afrique véritables acteurs d'une mondialisation centrée sur un développement humain durable. Le pouvoir agissant au nom du programme de Société de l'Adéma-PASJ, a su agir, en procédant au réajustement de notre diplomatie autour d'orientations claires pour mieux promouvoir les intérêts du pays, sa présence et celle de l'Afrique. Pour ce faire, l'action internationale du Mali s'est déployée autour des priorités comme la sécurité et la paix, l'intégration, le développement, la protection et la promotion des Maliens de l'extérieur, la démocratie et les Droits de l'Homme et, enfin, notre conception de nos valeurs par une présence culturelle », a-t-il dit.

Yaya Sangaré reconnaît que ce bilan de l'Adéma-PASJ, assez décortiqué dans ce livre, comme toute œuvre humaine, n'est certainement pas parfait. Toutefois, il aura permis de poser les bases solides de la Démocratie dans notre pays, au plan politique, économique et social, car les réalisations de l'Adéma-PASJ ont jusqu'à présent inspiré les gouvernements successifs de notre pays. Le maintien et la sauvegarde de l'essentiel des acquis démocratiques ainsi que le respect des symboles du Mouvement démocratique instaurés par le Parti, en sont les preuves. L'intervention de Yaya Sangaré a été suivie de la présentation d'un documentaire retraçant le bilan de la gestion des 10 ans de l'Adéma PASJ au pouvoir. Ce documentaire a permis à l'assistance de voir les grandes réalisations de l'Adéma qui touchent tous les secteurs de la vie de la nation.

Makan Moussa Sissoko, Moustapha Dicko, Adama Samassékou, Modibo Sidibé ont tous abondé dans le même sens en estampillant le bilan de l'Adéma PASJ qu'ils estiment positif.

■ Ibrahim Sanogo

Mali : Existe-t-il un système politique adapté après les trois coups d'État de 2012, 2020 et 2021 ?



Les deux derniers présidents de la République du Mali élus au suffrage universel ont été écartés du pouvoir par des militaires : Amadou Toumani Touré (ATT) en 2012, puis Ibrahim Boubacar Keita (IBK) en 2020. En 2021, la junte au pouvoir a elle-même renversé le Président Bah N'Daw et le Premier ministre, Moctar Ouane, qu'elle avait pourtant elle-même installés à leur poste. Selon moi, il faut distinguer les deux premiers coups d'État de celui de 2021, puisqu'en 2012 et en 2020 la démocratie avait encore cours au Mali. Cependant, à partir de la démission forcée d'IBK, une

dictature militaire s'est imposée et c'est dans ce cadre-là qu'a eu lieu le troisième coup d'État – que les putschistes ont présenté comme une « rectification de la Transition » – mais qui n'était qu'un règlement de comptes entre officiers : il n'a d'ailleurs pas engendré de réels changements, le Président Assimi Goïta étant avant et après le véritable détenteur du pouvoir.

Donc, il est intéressant de se demander pourquoi deux périodes de démocratie ont été suspendues par l'intervention de l'armée. Est-ce à dire que le modèle politique était inadapté

? Pour répondre, je vais développer deux points qui me semblent importants : d'abord, les raisons qui ont poussé des officiers à prendre le pouvoir pour écarter un modèle défaillant selon eux ; ensuite, je présenterai quelques principes qui, selon moi, pourraient garantir la viabilité d'un modèle politique.

I. Un modèle défaillant ?

En 2012, le capitaine Amadou Haya Sanogo s'empare du palais de Koulouba. Le nom du groupe de factieux à la tête duquel il se trouve attire l'attention : il s'agit du Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État. Ce comité semble ambivalent : à la fois il dit vouloir défendre des principes excellents, mais il écarte un Président élu et réélu selon les règles démocratiques. De même, en 2020, alors qu'il a été élu deux fois, IBK est contraint de remettre le pouvoir à Assimi Goïta, lequel dirige le Comité national pour le Salut du Peuple (CNSP). Dans l'un et l'autre cas, l'armée se pose en sauveur de l'État. Le colonel Goïta déclare ainsi : « Le Mali se trouve dans une situation de crise socio-politique, sécuritaire. Nous n'avons plus le droit à l'erreur. Nous, en faisant cette intervention hier, nous avons mis le pays au-dessus, le Mali d'abord. » Évidemment, même si toute tentative de prise du pouvoir par la force doit être condamnée, elle peut avoir des motivations légitimes. Quelles sont-elles en 2012 et en 2020 ? Le modèle démocratique ou le modèle démocratique incarné par ATT et IBK ? Autrement dit, n'est pas plutôt la pratique des institutions qui était mauvaise ? Comme Nicolas Normand, ancien ambassadeur de France au Mali, nous pensons que ce n'est pas le modèle qui est mauvais, c'est la façon de diriger l'État qui est nocive. En effet, bien que la Constitution de la IIIe République du Mali soit très proche de celle de la Ve République française et bien qu'elle soit donc en partie inadaptée, elle est bonne, puisqu'elle offre des institutions stables. Le problème est donc ailleurs : ce sont les gouvernants qui ont négligé de s'occuper de certains domaines forts : l'armée, la justice, les services fiscaux, la police... Ainsi, en n'investissant pas financièrement dans l'armée, celle-ci s'est retrouvée incapable d'assurer ses missions. Les Maliens ont donc été frappés, de manière souvent cruelle, par l'insécurité, surtout dans le Nord du pays. La

justice s'est retrouvée elle aussi sans moyens, et, comme la police, a fini par chercher des expédients pour accomplir son ouvrage. La corruption s'est alors étendue. Les islamistes, revenus notamment de Libye avec les armes de l'armée de Kadhafi ont ainsi pu garantir une certaine sécurité à la place de l'État lequel a perdu de son autorité. Cette situation s'est aggravée plus les aides internationales augmentaient : les Maliens ne comprenaient plus à quoi servait l'État puisque la construction de tel ou tel bâtiment public, par exemple, dépendait de l'étranger. On a même parlé d'État « sous curatelle » ou « sous tutelle ». On le comprend donc, c'est la mauvaise gouvernance qui est responsable de la défiance à l'égard du modèle politique. C'est aussi la mollesse des dirigeants, obligés de trouver un consensus avec tous les partis politiques de plus en plus nombreux (on en compte aujourd'hui plus de deux cents !) ou plutôt avec leurs dirigeants. On le voit : la culture politique est un problème : c'est le second point que je tiens à aborder maintenant.

II. Quelques principes pour rendre viable le modèle politique

Certes – je l'ai déjà dit –, la Constitution est partiellement inadaptée – et c'est d'ailleurs pourquoi je suis de ceux qui proposent une IVe République –, mais celle-ci ne peut être viable que si des principes politiques sont appliqués, si une culture politique est inculquée aux Maliens de sorte, comme l'écrivait Renan, qu'ils puissent un jour « vivre ensemble », en dépit de leurs différences, en bonne intelligence : je fais ici référence au conflit terrible entre les chasseurs et les cueilleurs, ou à l'exclusion d'une partie des Peuls parce qu'ils sont souvent perçus comme de potentiels islamistes. Alors, quelles idées pourraient aider à rendre pérenne le modèle politique ?

- D'abord, les gouvernants devraient s'attaquer aux accords politiques nombreux que les dirigeants placent au-dessus des lois. Il faudrait donc réduire le nombre de partis politiques.
- Ensuite, l'État devrait se concevoir avec des citoyens qui ne soient pas de simples votants : les Maliens n'ont pas tous la capacité de choisir de façon éclairée une idée politique ou une autre parce que nombre d'entre eux ne comprennent pas le français, la langue offi-

cielle, parce que l'accès à l'éducation est très restreint, et parce que le poids des imams est prégnant.

- En effet, parmi les témoignages qu'elle a recueillis dans son essai, Mali, Château de cartes, Mirjam Tjassing nous prouve l'influence des imams sur le choix d'un candidat ou d'un autre lors d'élections et sur la politique des dirigeants. Je pense que des mesures d'incitation à la laïcité devraient avoir cours.
- De même, la maîtrise de la natalité est indispensable dans le cadre d'une politique démographique.
- En outre, il faut appliquer les accords d'Alger, donc décentraliser l'État.
- De plus, les contre-pouvoirs ont toujours été corrompus ou paralysés par l'hyper-présidentialisation du régime politique. Je pense donc qu'il faut limiter le nombre de mandats du président de la République et lutter contre la professionnalisation de la vie politique, au détriment de la satisfaction des besoins vitaux des gouvernés.

Le Mali demeure un État fragile, car il n'y a pas, pour le moment, de projet politique et institutionnel d'envergure non pas pour refonder un État, mais pour le fonder bel et bien, pour qu'une nation véritable existe. Pour finir, il faut rappeler une évidence : on le voit bien depuis 2020, un régime militaire qui veut passer pour éclairé n'est pas souhaitable ! Sur les neuf présidents que se sont succédé, six sont sortis des rangs de l'armée, et quelle évolution le pays a-t-il connue grâce à eux ? Le Président Assimi Goïta est en train de vendre les richesses du Mali à une puissance étrangère, la Russie, qui s'implante dans le pays grâce aux paramilitaires du groupe Wagner et perd ainsi le peu de souveraineté qui lui restait. Ses choix font que le Mali est maintenant rejeté par ses voisins et les puissances qui l'aidaient à sécuriser son territoire.

Balla CISSÉ, docteur en droit public
Avocat au Barreau de Paris
Diplômé en Administration électorale

5^{ème} audience publique de la CVJR : Promouvoir la reconnaissance nationale des victimes

La cérémonie d'ouverture des travaux de la 5^{ème} audience publique de la Commission, Vérité, Justice et Réconciliation a été présidée, le samedi 11 juin 2022, par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, au CICB. Cette audience avait pour thème "Femmes victimes de violences sexuelles et enfants victimes de conflits".



Au cours de l'audience 12 victimes vont témoigner dont 10 femmes pour violence sexuelle et 2 enfants victimes en période de conflit. A travers ces témoignages la CVJR veut rendre aux victimes leur dignité bafouée par les ennemis de la vie. Des témoignages troublants et significatifs ont marqué cette audience publique qui est un exercice dont le but est d'écouter le récit des victimes et de leurs rendre justice. Le dénominateur commun est le pardon. Au finish, la CVJR veut promouvoir la reconnaissance nationale des victimes et l'intégration de leurs récits à la mémoire de l'histoire nationale

Selon le président du CVJR, Ousmane Oumarou Sidibé, l'audience publique est un espace d'écoute respectueux où les victimes ont un rôle de premier plan. Il s'agit donc d'une contribution concrète à la promotion du dialogue et du pardon. Le pardon qui demeure encore dans notre société une valeur forte ne

trouvera son chemin qu'à travers la reconnaissance de la vérité. Et une citoyenneté fondée sur la vérité demeure la base la plus sûre pour bâtir une nation forte et unie. Toutes choses qui sont cœur des missions assignées à la Transition.

L'intervention de Lala Touré, représentante des victimes a été émouvante et à marquer plus d'un. Malgré les séquelles de la violence, elle est optimiste quant au rétablissement de la vérité sève nourrisseur du pardon. « **Mon cher bourreau, je t'informe que tu m'as détruite de la tête au pied à travers ce que j'ai subi mais je me suis relevée pour continuer la vie. Car, pleurer ne me ferait pas revenir en arrière pour empêcher ce qui est déjà fait. A toi et toutes les personnes je vous dit que mon heure de revanche a sonné car en parler en cette audience ou à d'autres audiences qui me seront données me guérit plus que n'im-**

porte quelle thérapie », a-t-elle martelé.

Pour sa part, le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, dira que le gouvernement du Mali soutient l'esprit de la justice transitionnelle et adhère pleinement à celui de la déclaration universelle des droits de l'Homme. « **Au nom du président de la transition, le Colonel Assimi Goïta, au nom du gouvernement, je tiens à réaffirmer ici notre condamnation sans réserve des droits de l'Homme et notre profond attachement à promouvoir les droits de l'Homme. Je voudrais saluer le courage des victimes qui ont bien voulu partager leurs vécus. Nous en appelons à la mobilisation de toutes les forces vives du pays pour rejeter la violence sous toutes ces formes car le Mali doit tourner cette page douloureuse de son histoire, redevenir ce qu'il n'aurait jamais cessé d'être à savoir une terre de fraternité, de paix, une terre d'accueil, de tolérance, de convivialité et de cohabitation pacifique** », a-t-il fait savoir.

Le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga a également rappelé que la régularité des audiences publiques témoigne de l'engagement ferme du Gouvernement à promouvoir la paix et la réconciliation dans notre pays. Cette cinquième audience se tient à un moment où notre pays connaît une situation sécuritaire certes difficile mais en constante amélioration. Il a saisi l'occasion pour saluer les FAMA pour leur sacrifice au quotidien. « **Je salue le courage des victimes qui ont bien voulu partager aujourd'hui leurs vécus et leurs douloureuses expériences avec la nation malienne dans un esprit de générosité, de pardon et de réconciliation. La souffrance des victimes est ressentie et par tous les Maliens et toutes les Maliennes** », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo



Projet de loi électorale : L'ancien ministre Seydou Traoré réagit à la sortie de Kassoum Tapo dans l'émission Grands Dossiers de Ras Bath

J'ai visionné avec beaucoup d'attention la vidéo de l'interview de Me Tapo, par Mr Bathily. Le ton est désinvolte, moqueur, mais franchement hostile. Me Tapo que je connais, est un patriote, professionnellement compétent d'où son mode d'expression qualifié souvent d'arrogant. Non, quand il parle, il n'attend pas de récompense. J'aurai simplement souhaité que cette compétence aide la transition face aux enjeux géostratégiques et géopolitiques dont le Mali est confronté. Lui et d'autres de ses confrères. Ceci étant, le contenu très sérieux, pertinent et préoccupant, si le texte commenté est celui qui constitue effectivement le projet de loi. Pour ma part, inspirons-nous de notre histoire. Il y a des adages au Manden et sûrement dans le septentrion malien qui sont des sources de gouvernance dont s'inspirent les plus grands services de renseignements au monde. Sont de Ceux-là :

1. " Si tes amis ne te disent pas la vérité, paye ton pire ennemi pour l'entendre te dire la vérité sur la cité ".
2. " Ne te presse pas pour attraper la chèvre qui cause régulièrement des dégâts dans ton champs, sa gourmandise grandissante lui jouera un mauvais tour un jour, et sa barbichette sera coincée dans les épines de la haie de protection".

Alors, monsieur le Premier ministre, le projet de LOI ÉLECTORALE tel que présenté et commenté dans cette vidéo est partial, exclusif et conflictogène.

Le Mali a une expérience en matière d'organisation des élections et des compétences, faites-en une évaluation impartiale et ne faites de la primature l'ossature des décisions en la matière d'élections.

Monsieur le Premier ministre, permettez-moi de rappeler à votre haute attention, cet extrait de l'hymne du Wassolo dans l'album culte du BEMBEYA JAZZ NATIONAL : Regard sur le passé. Il y est dit :

[Appel 1. Si tu ne peux organiser, diriger et défendre le pays de tes pères, fais appel aux hommes valeureux.

Appel 2. Si tu ne peux dire la vérité en tout lieu et en tout temps, fais appel aux hommes courageux.

Appel 3. Si tu ne peux être impartial, cède le trône aux hommes justes.

Appel 4. Si tu ne peux protéger le faible et braver l'ennemi, donne le sabre aux femmes, elles t'indiqueront le chemin de l'honneur.

Appel 5. Si tu ne peux exprimer courageusement tes pensées, donne la parole aux griots.

Monsieur le Premier ministre, sur ces 5 appels de la sagesse et de la bravoure, voilà ci-des-

sous, mon jugement en ce qui vous concerne. Ça tombe bien, puisque vous êtes à l'heure de votre bilan :

Appel 1. Note : 10/10

Appel 2. Note : 10/10, le discours des Nations Unies en fait foi, entre autres.

Appel 3. Note : 0/10, l'affaire du M5 RFP, le projet de loi électorale.

Appel 4. Note : 10/10, la montée en puissance des FAMAS, le départ de l'armée coloniale française et ses dérivés de Barkhane et Takouba en font foi. Et qui sait, la Minusma aussi?

Appel 5. Note : 3/10, les affaires des logements sociaux, de la CANAM, la HAC, les différends avec la Maison de la Presse... sont des tâches sur votre bilan et votre discours n'a pas convaincu.

Monsieur le Premier ministre, le peuple africain vous fait encore confiance, alors incarnez plus encore ses vertus. Ne soyez pas celui qui va diviser le peuple malien en s'arrogeant des droits indus !

TOUTE L'AFRIQUE SE SOUVIENT DE CE QUE LE FPI A FAIT A ROBERT GUÉI !

Que Dieu vous assiste !

Seydou Traoré, ancien ministre Mali.

Journées Culturelles de Tombouctou : L'Algérie invitée d'honneur

C'est sur les berges du fleuve du Niger, face au Palais de la Culture Amadou Hampathé BA que la première Édition des Journées Culturelles de Tombouctou, terre de rencontres, ville des 333 saints a été lancée ce vendredi 10 juin par le Ministre de la Culture M. Andogoly Guindo. Durant ces trois jours d'activités (10 au 12 juin 2022) l'Algérie participe à travers sa mission diplomatique au Mali, avec à sa tête SEM El Haoues RIACHE comme invité d'honneur.



Tombouctou, ville légendaire chargée d'histoire et de culture, la « Cité des 333 Saints », « la ville mystérieuse » ou encore la « perle du désert » tant vantées mais aussi tant convoitée. Ville spirituelle et centre de propagation de l'islam en Afrique, riche de sa culture, de son islam tolérant avec ses savants et érudits dont Ahmed Baba, Sidi Mohamoud, Mohamed Tamba Tamba, Al Farouk, Tombouctou est reconnue pour son Maouloud fêté de manière exceptionnelle. C'est cette cité qui est célébrée à travers la première Édition des « Journées Culturelles de Tombouctou terre de rencontres ville des 333 saints » initiées par les membres de l'Association pour le Développement du Cercle de Tombouctou (ARDCT).

Tombouctou, terre de rencontres et de brassage, était aux XV et XVIe siècles une capitale intellectuelle avec l'une des plus grandes universités du monde avec de plus de 20.000 étudiants, des bibliothèques de plus de 100.000 manuscrits encore sauvegardés pour l'humanité. C'est à ces journées culturelles avec autant d'histoire que le géant Algérie, Pays frère

du Mali a accepté de participer comme invité d'honneur avec un stand où l'on peut visiter des livres sur l'histoire d'Algérie tels Alger à l'époque Ottomane, Algérie Antique, la guerre de l'Algérie... Et des projections des chansons de chaque ville algérienne, projection d'une vue aérienne des régions d'Algérie, projection du mode vestimentaire des régions d'Algérie le tout suivi d'un film documentaire sur la gastronomie algérienne certifiée comme premier

au Maghreb et 26ème au rang mondial tel que les plats (Chonba, Chekchoukha)

Pour SEM M El Haoues RIACHE l'Ambassadeur de l'Algérie au Mali son pays participe à ces premières journées culturelles de Tombouctou à Bamako à l'invitation de l'Association des ressortissants pour le Développement du cercle de Tombouctou. « Nous entretenons d'excellente relation avec certains de leurs membres. Nous souhaitons développer des relations dans différents domaines avec le Mali et avec la ville de Tombouctou en particulier. Pourquoi Tombouctou ? Parce qu'il y a des relations entre Tombouctou et certaines villes du sud de l'Algérie qui ont connu des savants et érudits de la région. Ces relations sont d'ordre culturelle, religieuse et spirituelle qui remontent loin dans le temps. D'autres part, nous avons parmi ces érudits un savant qui se nomme Mohamed AbdoulKrim Al Mazeini qui a beaucoup voyagé en Afrique de l'Ouest qui a beaucoup enseigné et ses écrits qui sont connus de tous. Il a séjourné pendant longtemps à Tombouctou. Et il a contribué à la formation des érudits donc pour nous, Tombouctou n'est pas une ville anodine, elle est pour le reste du monde, sa renommée est une renommée mondiale et c'est un honneur pour n'importe quel pays, en particulier pour l'Algérie, pays voisin, d'être invité et participer à pareil événement. Cette participation rentre aussi dans le cadre du 60ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie que nous allons célébrer le 5 juillet prochain. Et pour célébrer ce grand événement dans l'histoire de l'Algérie nous avons arrêté tout un programme qui s'étale sur tout le mois de juin... »

Bokoum Abdoul Momini



Master Soumy : « La main de Dieu » bientôt dans les bacs

« La main de Dieu », c'est le titre du cinquième album de Master Soumy, qui sortira bientôt. L'artiste y reprend les recettes qui ont fait son succès.

Avant sa sortie officielle, il a mis en ligne le titre éponyme. Dans cette vidéo pleine de créativité, l'auteur transporte ses fans vers « la mission coloniale », en s'appuyant sur une célèbre citation de Jomo Kenyatta : « ils sont parvenus à nous faire croire que le Noir équivaut au désespoir. Lorsque les Blancs sont venus en Afrique, nous avions les terres et ils avaient la Bible. Ils nous ont appris à prier les yeux fermés : lorsque nous les avons ouverts, surpris, eux ils avaient la terre et nous la Bible ».

Cela donne le ton. Rien n'est éludé, surtout pas les tares. L'album est, selon son auteur, le miroir des réalités du moment. Tout au long du clip, la notion du travail est évoquée, d'où

« La main de Dieu », qui ne vient qu'en aide et ne saurait remplacer le travail qui libère l'homme. Aucun pays ne se développe sans travail et la volonté est ce qui fait l'homme.

« Dieu s'occupe de ses enfants qui se prennent au sérieux », affirme Master Soumy. Cet album, qui intervient 6 ans après le dernier, « Gèlèkan », est le fruit d'un travail recherché, patient. L'artiste se donne le temps nécessaire pour écrire « des textes qui peuvent être écoutés plusieurs années après ». Il a su se créer une marque de fabrique, ou plutôt « une touche personnelle » dit-il, un style authentique et un lexique original. Ses textes, assure-t-il, évoquent son engagement pour les plus démunis et dénoncent l'injustice et la mau-

vaïse gouvernance. S'il reconnaît « apprécier » plusieurs actions de la transition, il veut rester « une sentinelle » et dénoncer quand il le faut.

Recadrage

De son vrai nom Ismaïla Doucouré, le rappeur est aussi auteur, compositeur, producteur, entrepreneur et détenteur d'une Maîtrise en Droit des affaires. Un parcours riche, qu'il entame très tôt, bravant la réticence de ses parents face à son choix. Il commence le rap en créant un groupe avec ses amis du quartier, Mega Best et doit d'ailleurs son nom de scène à l'un de ses camarades.

Le promoteur du Festival Hip-Hop vise le double objectif de promouvoir la culture de son pays et de former les jeunes rappeurs pour les recadrer face aux nombreuses dérives qui ne sont pas rares chez la nouvelle génération.

Aissata Thiam

Source : Journal Du Mali



Sénégal - Législatives du 31 Juillet 2022 : Des lendemains incertains

A un mois des élections législatives du 31 Juillet 2022, c'est tout le Sénégal, dans l'expectative qui retient son souffle. Les causes ? Des enjeux qui dépassent l'hémicycle de la Place Soweto, siège de l'assemblée nationale, pour carrément frapper à la porte de l'Avenue Roume, celui du Palais présidentiel.

En effet ces élections sont perçues comme une étape vers la présidentielle de 2024, pour ne pas dire comme un référendum dont les termes seraient : oui ou non à une troisième candidature de l'actuel président Maky Sall. Elu une première fois en 2012, celui-ci a été réélu en 2019, dans un tonnerre de contestations liés au système de par-rainage, instauré à la faveur d'une révision du code électoral.

C'est à un véritable combat de gladiateurs que les Sénégalais assistent depuis les élections locales de Janvier 2022, qui ont vu l'opposition rafler les plus grandes maires de Ville, là où l'électorat est le plus nombreux. Le combat continue.

Ce Mercredi 8 Mai restera une date référence pour les deux camps. En effet, l'opposition regroupée dans l'inter coalition Yééwi-Wallu a organisé un gigantesque rassemblement à la Place de la Nation ex Obélisque. On parle de plus de 250 000 personnes. Cette manifestation de l'opposition fait suite au rejet de la liste nationale de Yééwi Askanwi, dans laquelle on retrouve les grosses pointures de cette coalition, en premier, sa tête de liste Ousmane Sonko, patron de Pastef les Patriotes, au motif du non-respect à la parité.

L'auteur de ce rejet qualifié de forfaiture par les Patriotes est la Direction Générale aux élections, un démembrement du Ministère de l'intérieur, chargé de gérer cette opération préélectorale. Une décision vivement contestée. D'autant plus que, si la DGE s'est investie

à trouver des poux sur la tête de l'opposition, c'est-à-dire des irrégularités invalidantes, elle n'aurait pas fait les mêmes efforts sur les listes de la majorité. Après avoir crié au deux poids deux mesures, ce sont les mandataires de l'opposition, qui accédant aux différentes listes, ont signalé les irrégularités de celles de la majorité présidentielle. En effet la liste nationale de BBY comprend plus de candidats que n'en autorise la loi. Un surplus invalidant au regard d'une jurisprudence dite Malik Gakou, du nom du leader du Grand Parti, lors de la présidentielle de 2019, et ayant abouti à l'invalidation de sa candidature. Une découverte qui a fini de confondre la DGE et d'embarrasser le juge des contentieux.

Ainsi, le Conseil Constitutionnel a croulé sous le poids de recours divers venant de part et

d'autre. Dans l'attente de son verdict, le peuple a retenu son souffle plus d'une dizaine de jours. Puis un séisme de huit décisions sortit des conclaves des sept sages, pour faire trembler la terre du pays de la Téranga.

Le Conseil Constitutionnel a peut-être voulu afficher une sagesse, qui, au fonds, cache mal son parti pris en faveur des listes de la majorité présidentielle. En effet en déclarant irrecevables la liste des titulaires de la liste nationale de Yééwi Askanwi, et en mettant dans le même cas celle des suppléants de la liste nationale de BBY, le Conseil Constitutionnel donne l'impression de couper la poire en deux. Avouant à la fois son embarras et sa faiblesse. Non seulement c'est un leurre qui lèse l'opposition incarnée par Yééwi Askanwi, en ce que la décision élimine son leader Ousmane Sonko tête de liste nationale et d'autres grosses pointures alliées dans la coalition comme Aida Mboj, Déthié Fall et autres Malik Gakou, mais aussi, cette décision est contraire à la loi, car elle viole le principe d'indivisibilité des listes électorales selon l'esprit de la loi. Une liste c'est des titulaires et des suppléants. On ne peut invalider l'un et valider l'autre. Et vice et versa. C'est là un grave précédent.

La loi 2022-15 du 3 Mai 2022 modifiant le code électoral en son article unique dispose : « Les députés à l'assemblée nationale sont élus à raison de 112 députés dont 97 pour l'intérieur du pays et 15 pour l'extérieur au scrutin majoritaire à un tour dans le ressort du département et 53 députés au scrutin proportionnel sur la liste nationale » dès lors s'interroge l'opposition, pourquoi le Conseil Constitutionnel a validé alors une liste proportionnelle comprenant 50 candidats donc inférieur à 53? La liste nationale de BBY est validée alors que



Le nombre déposé est supérieur à celui requis, et ce malgré la jurisprudence Malick Gakou (2019) laquelle a tranché en prononçant l'illégalité d'un dossier ayant un surplus de parrain. Mieux, cette liste de BBY est déclarée recevable juste sur la base d'un arrêté du ministre de l'intérieur. En mettant cet arrêté au-dessus de la jurisprudence, le principe de la hiérarchie des normes juridiques est bafoué.

La manifestation de ce Mercredi 8 Juin était prévue le 3 Juin d'abord, mais elle fut interdite par le préfet interdiction du préfet, pour risque de trouble à l'ordre public lié à la tenue à la même date d'une autre manifestation. L'opposition craignant de provoquer la première une confrontation a dû ronger ses freins, pour montrer qu'elle tient à la paix et à la stabilité du pays.

Apparemment ce n'est pas à n'importe quel prix, si on se fie aux déclarations incendiaires de ses leaders lors de ce raout. A l'image du bouillant maire de Dakar, Barthélemy Dias pour qui, « il est hors de question que ces élections se tiennent sans Yééwi Askanwi », lorsque Khalifa Ababacar Sall, candidat déclaré à la présidentielle et membre de la conférence des leaders assène, « Nous ferons partie de la liste nationale et Ousmane Sonko sera notre tête de liste ».

Dame Mbodj syndicaliste devenu membre de fait du leadership de Yééwi Askanwi : « Si Maky Sall veut finir son mandat en toute sérénité, il n'a qu'à laisser la coalition YAW participer aux élections législatives ». Des propos qui tranchent d'avec ceux du président de la république, selon qui, rien ne peut empêcher la tenue de ses joutes électorales.

L'opposition regroupée autour de l'inter-coalition Yééwi-Wallu a donné rendez-vous à ses militants et électeurs le 17 Juin pour maintenir la pression, alors que sur la toile, ceux-ci menacent de tout casser, si leur liste ne passe pas.

Maintenant que le juge a rendu sa décision, qu'elle n'est plus susceptible d'aucun recours, le pays n'est-il pas installé dans l'impasse ? Si bien qu'on en vient à se poser la question à la Kafka de Lénine : Que faire ?

Samba Moussa LY

Le risque de stagflation augmente dans un contexte de net ralentissement de la croissance : La guerre en Ukraine entraîne une hausse de l'inflation et un resserrement des conditions financières



En venant s'ajouter aux dégâts causés par la pandémie de COVID-19, l'invasion russe de l'Ukraine a accentué le ralentissement de l'économie mondiale, qui entre dans ce qui pourrait devenir une période prolongée de croissance faible et d'inflation élevée, selon les dernières Perspectives économiques mondiales publiées par la Banque mondiale. Il en résulte un risque grandissant de stagflation, ce qui aurait des conséquences délétères tant pour les pays à faible revenu que pour ceux à revenu intermédiaire. La croissance mondiale devrait chuter de 5,7 % en 2021 à 2,9 % en 2022, soit nettement moins que les 4,1 % prévus en janvier dernier. Ce rythme de croissance devrait perdurer jusqu'en 2023-2024, dans un contexte marqué

par la guerre en Ukraine, qui perturbe fortement l'activité, l'investissement et le commerce à court terme, par le tassement des effets de rattrapage de la demande et par la levée progressive des mesures de soutien budgétaire et d'accompagnement monétaire. En raison des dommages conjugués de la pandémie et de la guerre, le niveau de revenu par habitant dans les pays en développement sera cette année inférieur de près de 5 % à la tendance pré-COVID.

« La guerre en Ukraine, les confinements en Chine, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et le risque de stagflation pèsent sur la croissance. Pour bien des pays, il sera difficile d'échapper à la récession, prévient le président de la Banque mondiale,

David Malpass. Les marchés regardent vers l'avenir, il est donc urgent d'encourager la production et d'éviter les restrictions commerciales. Des changements dans les politiques budgétaires, monétaires, climatiques et d'endettement sont nécessaires pour remédier à l'affectation inappropriée des capitaux et aux inégalités. »

L'édition de juin des Perspectives économiques mondiales fournit la première comparaison systématique des conditions économiques mondiales actuelles avec la stagflation des années 1970, en évaluant tout particulièrement la façon dont la stagflation pourrait affecter les économies de marché émergentes et en développement. La sortie de la stagflation des années 1970 a supposé de fortes hausses des taux d'intérêt dans les principales économies avancées, qui ont joué un rôle prépondérant dans le déclenchement d'une série de crises financières dans les économies émergentes et en développement.

« Les économies en développement devront trouver un équilibre permettant à la fois d'assurer la viabilité budgétaire et d'atténuer les effets de la conjugaison des crises actuelles sur leurs populations les plus pauvres, souligne Ayhan Kose, directeur du département

Perspectives de la Banque mondiale. Communiquer clairement sur les décisions de politique monétaire, s'appuyer sur des cadres de politique monétaire crédibles et protéger l'indépendance des banques centrales peut permettre d'ancrer efficacement les anticipations d'inflation et de réduire l'ampleur du resserrement nécessaire pour obtenir les effets souhaités sur l'inflation et l'activité. »

La situation actuelle est comparable à celle des années 1970 à trois titres : des perturbations persistantes de l'offre qui alimentent l'inflation, précédées d'une période prolongée de politique monétaire très accommodante dans les principales économies avancées ; des projections de ralentissement de la croissance ; des économies émergentes et en développement vulnérables face à la nécessité d'un durcissement de la politique monétaire pour maîtriser l'inflation.

Toutefois, plusieurs aspects distinguent l'épisode d'aujourd'hui de celui des années 1970 : le dollar est fort, alors qu'il était très faible à l'époque, l'ampleur des hausses de prix des produits de base est plus modérée et les bilans des principales institutions financières sont généralement solides. Plus important encore, et contrairement aux années 1970, les

banques centrales des économies avancées et de nombreuses économies en développement ont désormais des mandats clairs envers la stabilité des prix et, au cours des trois dernières décennies, elles ont obtenu des résultats tangibles dans la réalisation de leurs objectifs d'inflation.

L'inflation mondiale devrait ralentir l'année prochaine, mais elle restera probablement supérieure aux objectifs dans de nombreux pays. Si l'inflation reste élevée, la répétition des solutions adoptées lors de la précédente stagflation pourrait se traduire par une forte récession mondiale, ainsi que par des crises financières dans certaines économies émergentes et en développement.

Le rapport fournit par ailleurs un nouvel éclairage sur la manière dont les effets de la guerre sur les marchés de l'énergie assombrissent les perspectives de croissance mondiale. La guerre en Ukraine a provoqué une flambée des prix dans un large éventail de produits de base liés à l'énergie. La hausse des prix de l'énergie aura pour conséquences de réduire les revenus réels, augmenter les coûts de production, durcir les conditions financières et limiter les politiques macroéconomiques, en particulier dans les pays importateurs d'énergie.



La croissance des économies avancées devrait fortement marquer le pas, passant de 5,1 % en 2021 à 2,6 % en 2022, soit 1,2 point de pourcentage de moins que les projections établies au mois de janvier dernier. Elle devrait continuer à se tasser pour s'établir à 2,2 % en 2023, en grande partie du fait de la poursuite de la suppression des mesures de soutien budgétaire et monétaire prises pendant la pandémie.

Dans les économies de marché émergentes et en développement, la croissance devrait également chuter de 6,6 % en 2021 à 3,4 % en 2022, soit bien en dessous de la moyenne annuelle de 4,8 % sur la période 2011-2019. Les conséquences négatives de la guerre éclipsent l'effet positif éventuel à court terme de la hausse des prix de l'énergie pour certains exportateurs de matières premières. Les prévisions de croissance pour 2022 ont été revues à la baisse dans près de 70 % des économies émergentes et en développement, notamment dans la plupart des pays importateurs de produits de base et dans 80 % des pays à faible revenu.

Le rapport souligne la nécessité d'une action politique résolue au niveau international et national pour éviter les pires répercussions de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale.

Cela supposera des interventions à l'échelon mondial pour limiter le préjudice subi par les personnes touchées par la guerre, pour amortir le choc de la flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires, pour accélérer l'allègement de la dette et pour accélérer la vaccination dans les pays à faible revenu. Il faudra également apporter, sur le plan national, des réponses vigoureuses en faveur de l'offre, tout en assurant le bon fonctionnement des marchés mondiaux des produits de base.

Les responsables publics doivent en outre s'abstenir d'appliquer des mesures génératrices de distorsions telles que les politiques de contrôle des prix, les subventions et les interdictions d'exportation, lesquelles pourraient aggraver la récente flambée des prix des matières premières. Dans le contexte difficile d'une montée de l'inflation, d'une croissance plus faible, d'un resserrement des conditions financières et d'une marge de manœuvre budgétaire limitée, les gouvernements devront réorienter en priorité leurs dépenses vers une aide ciblée aux populations vulnérables.

Télécharger les Perspectives économiques mondiales

Perspectives régionales :

Asie de l'Est et Pacifique : La croissance devrait ralentir à 4,4 % en 2022 avant de remon-

ter modérément à 5,2 % en 2023. Pour en savoir plus, consulter la synthèse régionale.

Europe et Asie centrale : L'économie de la région devrait se contracter de 2,9 % cette année, puis progresser de 1,5 % en 2023. Pour en savoir plus, consulter la synthèse régionale.

Amérique latine et Caraïbes : La croissance devrait ralentir à 2,5 % en 2022 et 1,9 % en 2023. Pour en savoir plus, consulter la synthèse régionale.

Moyen-Orient et Afrique du Nord : La croissance devrait s'accélérer pour atteindre 5,3 % en 2022 avant de ralentir à 3,6 % en 2023. Pour en savoir plus, consulter la synthèse régionale.

Asie du Sud : La croissance devrait marquer le pas à 6,8 % en 2022 et 5,8 % en 2023. Pour en savoir plus, consulter la synthèse régionale.

Afrique subsaharienne : La croissance devrait se modérer pour ressortir à 3,7 % en 2022, puis à 3,8 % en 2023. Pour en savoir plus, consulter la synthèse régionale.

Source : Banque mondiale.

Lire en encadré les détails ci-dessous

1. Les taux de croissance globaux sont calculés sur la base de pondérations du PIB aux prix et taux de change moyens du marché sur la période 2010-19. Les agrégats peuvent différer des chiffres publiés précédemment, qui étaient calculés sur la base de pondérations du PIB aux prix et taux de change du marché de 2010. Les chiffres ne tiennent pas compte des données concernant l'Afghanistan et le Liban.

2. Les taux de croissance du PIB sont calculés sur la base d'une année d'exercice budgétaire. Les agrégats qui incluent ces pays sont calculés à l'aide de données portant sur l'année civile. Les taux de croissance du Pakistan se fondent sur le PIB au coût des facteurs. La colonne libellée 2022 porte sur l'ex. 2021/22.

3. Les taux de croissance du PIB sont calculés sur la base d'une année d'exercice budgétaire. Les agrégats qui incluent ces pays sont calculés à l'aide de données portant sur l'année civile. La colonne libellée 2022 porte sur l'ex. 2022/23.

4. Les taux de croissance mondiaux sont calculés sur la base de pondérations des parités du pouvoir d'achat (PPA) pour la période 2010-19, qui attribuent une part du PIB mondial plus importante aux marchés émergents et économies en développement que les taux de change du marché.

5. Volume des échanges mondiaux de biens et de services non facteurs.

6. Le prix du pétrole correspond au cours du baril de Brent. L'indice des produits non énergétiques correspond à la moyenne pondérée des cours de 39 matières premières (7 métaux, 5 engrais et 27 produits agricoles). Pour en savoir plus, voir <https://www.worldbank.org/commodities>.

Note : * e = estimation ; f = prévision. Les prévisions de la Banque mondiale sont fréquemment actualisées en fonction des nouvelles données disponibles. Par conséquent, les projections présentées ici peuvent différer de celles contenues dans d'autres documents de la Banque, même si les évaluations de base des perspectives des pays ne diffèrent pas de façon significative à un moment donné. La classification des pays et la liste des économies émergentes et en développement (EMDE) sont présentées au tableau 1.2. Le groupe « EM7 » comprend le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, la Fédération de Russie et la Turquie. Faute de données de qualité fiable, la Banque mondiale ne publie actuellement pas de statistiques sur la production économique, les revenus ou la croissance au Turkménistan et au Venezuela. Ces pays sont exclus des agrégats macroéconomiques internationaux.

Tableau 1.1 PIB réel¹
(variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)

	2019	2020	2021e	2022f	2023f	2024f	Écarts en points de pourcentage par rapport aux projections de	
							2022f	2023f
Monde	2.6	-3.3	5.7	2.9	3.0	3.0	-1.2	-0.2
Économies avancées	1.7	-4.6	5.1	2.6	2.2	1.9	-1.2	-0.1
États-Unis	2.3	-3.4	5.7	2.5	2.4	2.0	-1.2	-0.2
Zone euro	1.6	-6.4	5.4	2.5	1.9	1.9	-1.7	-0.2
Japon	-0.2	-4.6	1.7	1.7	1.3	0.6	-1.2	0.1
Économies émergentes et en développement (EMDE)	3.8	-1.6	6.6	3.4	4.2	4.4	-1.2	-0.2
Asie de l'Est et Pacifique	5.8	1.2	7.2	4.4	5.2	5.1	-0.7	0.0
Chine	6.0	2.2	8.1	4.3	5.2	5.1	-0.8	-0.1
Indonésie	5.0	-2.1	3.7	5.1	5.3	5.3	-0.1	0.2
Thaïlande	2.2	-6.2	1.6	2.9	4.3	3.9	-1.0	0.0
Europe et Asie centrale	2.7	-1.9	6.5	-2.9	1.5	3.3	-5.9	-1.4
Fédération de Russie	2.2	-2.7	4.7	-8.9	-2.0	2.2	-11.3	-3.8
Turquie	0.9	1.8	11.0	2.3	3.2	4.0	0.3	0.2
Pologne	4.7	-2.2	5.9	3.9	3.6	3.7	-0.8	0.2
Amérique latine et Caraïbes	0.8	-6.4	6.7	2.5	1.9	2.4	-0.1	-0.8
Brésil	1.2	-3.9	4.6	1.5	0.8	2.0	0.1	-1.9
Mexique	-0.2	-8.2	4.8	1.7	1.9	2.0	-1.3	-0.3
Argentine	-2.0	-9.9	10.3	4.5	2.5	2.5	1.9	0.4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0.9	-3.7	3.4	5.3	3.6	3.2	0.9	0.2
Arabie saoudite	0.3	-4.1	3.2	7.0	3.8	3.0	2.1	1.5
Iran (Rép. islamique d) ³	-6.8	3.4	4.1	3.7	2.7	2.3	1.3	0.5
Égypte (Rép. arabe d) ²	5.6	3.6	3.3	6.1	4.8	5.0	0.6	-0.7
Asie du Sud	4.1	-4.5	7.6	6.8	5.8	6.5	-0.8	-0.2
Inde ³	3.7	-6.6	8.7	7.5	7.1	6.5	-1.2	0.3
Pakistan ²	3.1	-0.9	5.7	4.3	4.0	4.2	0.9	0.0
Bangladesh ²	7.9	3.4	6.9	6.4	6.7	6.9	0.0	-0.2
Afrique subsaharienne	2.6	-2.0	4.2	3.7	3.8	4.0	0.1	0.0
Nigéria	2.2	-1.8	3.6	3.4	3.2	3.2	0.9	0.4
Afrique du Sud	0.1	-6.4	4.9	2.1	1.5	1.8	0.0	0.0
Angola	-0.7	-5.2	0.7	3.1	3.3	3.2	0.0	0.5
Pour mémoire :								
PIB réel¹								
Pays à revenu élevé	1.7	-4.6	5.1	2.7	2.2	2.0	-1.1	-0.2
Pays à revenu intermédiaire	4.0	-1.3	6.8	3.3	4.2	4.5	-1.3	-0.3
Pays à faible revenu	4.8	1.9	3.9	4.1	5.3	5.7	-0.8	-0.6
EMDE sans la Fédération de Russie et l'Ukraine	3.9	-1.5	6.7	4.2	4.5	4.5	-0.5	0.0
EMDE sans la Chine	2.5	-4.0	5.6	2.7	3.4	4.0	-1.5	-0.4
EMDE exportatrices de produits de base	1.8	-3.8	4.8	1.2	2.6	3.2	-2.1	-0.5
EMDE exportatrices de produits de base sans la Fédération de Russie	1.8	-4.0	4.8	3.7	3.3	3.4	0.3	-0.1
EMDE importatrices de produits de base	4.9	-0.4	7.5	4.4	4.9	5.0	-0.8	-0.1
EMDE importatrices de produits de base sans la Chine	3.2	-4.2	6.6	4.6	4.5	4.9	-0.7	-0.1
EM7	4.5	-0.5	7.3	3.3	4.3	4.7	-1.5	-0.4
Monde (chiffres pondérés par la PPA) ⁴	2.9	-3.0	6.0	3.1	3.4	3.5	-1.3	-0.2
Volume des échanges mondiaux⁵	1.4	-8.0	10.3	4.0	4.3	3.8	-1.8	-0.4
Prix des produits de base⁶								
Prix du pétrole	-9.9	-33.9	66.5	42.0	-8.0	-13.0	35.0	3.8
Indice des prix des produits de base non énergétiques	-4.2	3.3	32.7	17.9	-8.1	-3.1	19.9	-4.1

Soudan du Sud-Mali : Des Aigles renversants

Mené 1-0 par le Soudan du Sud à la mi-temps, le Mali est revenu dans le match pour égaliser en seconde période et gagner dans les arrêts de jeu par 3 buts à 1. Avec un coaching gagnant d'Eric Sékou Chelle.

Les Aigles ont démarré de la mauvaise des manières leur 2e sortie au compte des éliminatoires de la Can 2023 contre le Soudan du Sud.

Les poulains du sélectionneur Eric Sékou Chelle ont déjoué pendant la 1ère période. C'est une équipe sans âme qui a vendangé son football. Conséquence, le Soudan du Sud ouvre le score à la 29' par Rachid Toha Freedom. Sur un coup franc anodin, le ballon traverse toute la défense malienne figée. C'est le 1er but marqué par le Soudan du Sud contre le Mali en 5 confrontations.

En seconde période, les Aigles rehaussent le niveau de leur jeu. Le Soudan du Sud est aculé dans son camp. C'est fort logiquement que Mohamed Camara égalise d'une frappe suite à une bonne combinaison offensive (58'). Malgré l'expulsion de l'attaquant des Aigles Ibrahim Koné à la 78', pour un coup de coude, les Maliens, qui ont eu les ressources physiques et mentales nécessaires, se réorganisent à la faveur d'un coaching gagnant. L'entrée d'Aliou Dieng 84' et Sékou Koïta 89' a été payante.

C'est dans les arrêts de jeu que le Mali as-

somme le Soudan du Sud par 2 superbes buts de Sékou Koïta (90 +3) et d'Aliou Dieng (90+5). Pour rappel, le 1er match du groupe G, au compte de cette 2e journée, a vu la victoire du Congo sur la Gambie (1-0). Après 2 journées, le Mali est solide leader de son groupe avec 6 points devant le Congo (2e, 3 points), la Gambie (3e, 3 points) et le Soudan Sud (0 point).

Alassane Cissouma
Source : Mali Tribune





Bélier (21 mars - 19 avril)

Les discussions avec vos collaborateurs sont favorables. Votre contribution est appréciable. Vos tâches nécessitent la coopération de tiers. Mais vous êtes maître à bord ! Un manque de tact est possible avec un chef. Des rivalités pourraient couvrir !

Malgré les frais, l'envie de vous faire plaisir est forte ! Au diable les angoisses ! Vous vous accordez une petite folie. Un coup de coeur lié à des vêtements est possible. Pensez à échelonner son paiement ! Vous éviterez un stress lié à la trésorerie.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous serez déterminé pour que vos efforts au travail soient encore plus fructueux et que la qualité de vos prestations soit reconnue. Vous instaurerez un climat de confiance par vos encouragements et avec la volonté de préserver le dialogue.

Vous aurez l'art de la débrouillardise. Vous ferez de petites économies par ici, vous trouverez des bons plans par ailleurs, sans compter une vente au prix fort et un achat à bas coût. Vous cumulerez les bonnes idées pour accumuler les euros.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Il y a du changement aujourd'hui au sein du travail, vous allez devoir vous adapter. Si cette situation ne vous convient pas, vous n'avez le choix que de vous plier. Ça vous agace, cependant, des enjeux vous ramènent à la raison.

Si l'on vous doit de l'argent, vous risquez de galérer et de batailler pour obtenir le remboursement. Même en agissant avec fermeté, vous aurez du mal à vous faire rembourser. Avant ce soir, vous trouvez un nouvel arrangement, vous êtes rassuré.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les adversaires ne vous impressionneront plus, car vous saurez comment les contourner. Vous éviterez les obstacles placés sur votre route. Grâce à la maîtrise de votre activité, vous aurez l'opportunité à ce que votre projet prenne une tournure positive.

Saturne impactera votre situation financière. Il faudra peut-être changer la manière dont vous placerez votre argent, revoir votre budget ou trouver le moyen de moins dépenser. Vous qui apprécierez votre confort matériel, il faudra vous adapter.



Lion (22 juillet - 23 août)

Une activité importante est en cours. Elle nécessite des compétences commerciales et une coopération. Aujourd'hui, vous donnez le meilleur de vous ! Rien ne vous arrête. Attention aux collègues plus lents. Ils voudraient bien vous confier leurs tâches !

Votre vie trépidante entraîne de folles dépenses ! Elles s'associent et amputent une sacrée partie du budget ! Un léger découvert est possible. Il pourrait être de courte durée ! Un peu de sagesse est la bienvenue ! Gardez-en pour vos futures charges !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Dans votre secteur VI, Saturne pourrait ralentir votre progression. Entre des dossiers à retravailler, les coups tordus de tel ou tel collègue, rien n'ira plus dans votre activité. À deux doigts de la crise de nerf, vous finirez par reprendre l'avantage.

Le ciel sonnera l'alarme sur vos finances. Cela ne sera pas l'argent qui vous manquera pour la plupart d'entre vous, mais les bons réflexes pour le gérer. Vous pourriez céder à des impulsions d'achats et évitez de surveiller l'état de vos comptes.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Les dossiers s'empilent et vous êtes incapable d'en faire plus. Aujourd'hui, ami Balance, vous semblez dépassé par les événements. Même votre sens de l'organisation est aux abonnés absents. N'hésitez pas à demander de l'aide à vos collaborateurs.

Votre comptabilité mérite que vous vous attardiez dessus, quitte à perdre du temps, la situation ne peut pas attendre. Vous avez trop dépensé ces derniers jours, il suffit de regarder vos comptes pour comprendre que vous avez dépassé les limites.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre planning sera chargé et vous devrez travailler d'arrache-pied, car pour des raisons économiques ou conjoncturelles, on vous en demandera toujours plus. Saturne rétrograde pourrait aggraver un litige ou dégrader vos relations avec un supérieur.

Vous vous promettez de réaliser des économies et de tout mettre en place pour l'équilibre de votre budget. Vous aurez les pieds sur terre. Vous ne vous engagerez pas dans des dépenses, tant que vous n'aurez pas la certitude de cette rentrée d'argent.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les discussions avec un collègue sont constructives. Il peut vous enseigner une méthode de travail. La journée s'écoule dans le respect mutuel entre collaborateurs. Une réunion est possible. Un pot d'amitié pourrait finir cette journée de travail positive.

Pour espérer faire des économies, changez vos habitudes ! Votre générosité et une passion entraînent des frais ! Vous êtes serein dans n'importe quelles circonstances ! Voir votre salaire fondre ne vous stresse pas du tout ! Vous êtes philosophe.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Cela ira pourtant mieux du côté de votre travail, les perspectives à venir seront plus optimistes, mais vous ne serez pas rassuré pour autant sur la suite des événements. Vous ferez au mieux pour sécuriser votre position en travaillant d'arrache-pied.

N'appréciant pas les changements de dernière minute, vous ne réserverez rien pour les vacances. Vous craignez que l'acompte versé ne vous soit pas remboursé, au cas où vous devriez faire face à un empêchement. Vous préférerez garder votre argent pour vous.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans le travail vous avez la tête sur les épaules et les pieds sur terre. Vous pourriez diriger toute une équipe tellement vous êtes déterminé. Une proposition alléchante vous tombe dessus, ça vous fait réfléchir sur votre avenir professionnel.

Ce n'est pas parce que vos finances crient victoire, cher Verseau, qu'il faut automatiquement jeter votre argent par les fenêtres. Commencez par faire un point dépenses, ensuite envisagez d'investir dans un bon placement. Pensez à votre futur.



Poisson (19 février - 21 mars)

Pour bien travailler, vous aurez besoin d'évoluer dans un environnement professionnel dénué de rivalité et de mesquineries. Vous n'aurez pas le pouvoir de changer de collègues, mais celui de vous extraire des médisances autour de la machine à café.

En remettant les compteurs à zéro et en faisant preuve de prévoyance, vous pourrez mieux anticiper sur les dépenses et vous prémunir sur les frais à venir. Cela ne fera pas certes, rentrer les sous, mais de limiter la casse en vous serrant la ceinture.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire pour Oumar Marika
Que fera le tonitruant homme politique?



1012 **Malikilé**



De Montargis Teli à la rencontre de "Sira" à djou Anka Wuli Mali V
"Au sein de la classe moyenne de la loi de l'homme"



1013 **Malikilé**



Operation Kaktoul
Du renfort pour le front Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA
Le Mali vers un bras de fer ou un compromis?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Chequeil Kokalla Maiga
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23